



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Table des matières](#)

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Table des matières

ISSN: 2292-3160

Version PDF - 2 MB

[Avant-propos](#)

[Message de la Ministre](#)

Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
 - [Raison d'être et responsabilités](#)
 - [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
 - [Priorités organisationnelles](#)
 - [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
 - [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
 - [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
 - [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

- [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
- [Services internes](#)

Renseignements supplémentaires

- [État des résultats prospectif](#)
- [Liste des tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales et évaluations](#)

[Coordonnées de l'organisation](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Avant-propos

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

[Profil
organisationnel](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Raison d'être et
responsabilités](#)

[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)

[Priorités
organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)

[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)

[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)

[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Avant-propos

Budget des dépenses 2014-2015

Partie III - Plans de dépenses des ministères : Rapports sur les plans et les priorités

Objet

Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Ces rapports renferment un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultat stratégique, programme et résultat prévu ou attendu, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le Budget principal des dépenses. De concert avec le Budget principal des dépenses, le Rapport sur les plans et les priorités fournit aux députés des renseignements sur les dépenses prévues des ministères et des organisations, et appuie l'examen des projets de loi de crédits qu'effectue le Parlement. Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le Budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

Le Budget des dépenses

Le Budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le Budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, les parties I et II doivent être déposées au plus tard le 1er mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

- Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP)
- Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR)

Le RMR est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Pour plus de renseignements sur le Budget des dépenses, veuillez consulter le site [Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor](#).

Liens avec le Budget des dépenses

Tel qu'indiqué plus haut, les RPP font partie de la Partie III du Budget des dépenses. Alors que la Partie II met l'accent sur l'aspect financier du Budget des dépenses, la Partie III met l'accent sur les renseignements financiers et non financiers sur le rendement, tant du point de vue de la planification et des priorités (RPP) que de la perspective des réalisations et des résultats (RMR).

La Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) établit une structure de présentation de l'information financière dans le Budget des dépenses et dans les rapports au Parlement par l'intermédiaire des RPP et des RMR. Pour la présentation des dépenses prévues, les RPP s'appuient sur le Budget des dépenses comme source fondamentale d'information financière.

Les dépenses présentées dans le Budget principal sont fondées sur la Mise à jour annuelle des niveaux de référence qui est préparée à l'automne. En comparaison, les dépenses prévues se trouvant dans les RPP incluent le Budget principal ainsi que tout autre montant approuvé dans le cadre d'une présentation au Conseil du Trésor au plus tard le 1er février (voir la section Définitions). Ce réajustement des données financières permet un portrait plus à jour des dépenses prévues par programme.

Changements à la présentation du Rapport sur les plans et les priorités

Plusieurs modifications ont été apportées à la présentation du RPP en partie pour répondre à un certain nombre de demandes - des Comités permanents de la Chambre des communes : Comptes publics (PACP - [Rapport 15](#)) en 2010, et Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires (OGGO - [Rapport 7](#)) en 2012 - à fournir des renseignements financiers et non financiers plus détaillés sur le rendement des programmes au sein des RPP et des RMR, afin de faciliter leur étude en appui à l'approbation des crédits.

Des changements spécifiques comprennent :

- Dans la Section II, les renseignements financiers, sur les ressources humaines et sur le rendement sont désormais présentés aux niveaux des programmes et des sous-programmes pour davantage de granularité.
- La présentation générale du rapport et la terminologie ont été revus pour plus de clarté et de cohérence.
- D'autres efforts visaient à rendre le rapport plus compréhensible et davantage axé sur les renseignements budgétaires, afin de renforcer son alignement avec le Budget principal.

Comment lire ce document

Les RPP sont divisés en quatre sections :

Section I : Survol des dépenses de l'organisation

Le Survol des dépenses de l'organisation permet au lecteur d'obtenir un aperçu général de l'organisation. Elle fournit une description de l'objectif de l'organisation, ainsi que des renseignements de base sur les ressources financières et humaines. Cette section s'ouvre avec le nouveau Profil organisationnel, qui affiche des renseignements généraux sur l'organisation, tels que les noms du ministre et de l'administrateur général, le portefeuille ministériel, l'année de création de l'organisation et les principales autorités législatives. Cette sous-section est suivie d'une nouvelle sous-section s'intitulant Contexte

organisationnel, qui inclut la Raison d'être, les Responsabilités, les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes, les Priorités organisationnelles et l'Analyse des risques. Cette section se termine avec les Dépenses prévues, l'Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada, le Budget des dépenses par crédits votés et la Contribution à la Stratégie fédérale du développement durable. Il convient de noter que cette section ne présente aucun renseignement non-financier sur le rendement des programmes (voir Section II).

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements financiers et non financiers détaillés sur le rendement des résultats stratégiques, des programmes et des sous-programmes. Cette section permet au lecteur d'en apprendre davantage sur les programmes en lisant leur description respective ainsi que le récit intitulé «Faits saillants de la planification». Ce récit relate les principaux services et les initiatives clés appuyant les plans et les priorités tels que présentés dans la Section I. Il décrit également comment les renseignements sur le rendement soutiennent le résultat stratégique ou un programme parent.

Section III : Renseignements supplémentaires

Cette section fournit des renseignements en appui aux plans et aux priorités ministériels. Dans cette section, le lecteur trouvera l'état des résultats prospectif et un lien vers les tableaux de renseignements supplémentaires concernant les paiements de transfert, l'écologisation des opérations gouvernementales, la vérification interne et les évaluations, les initiatives horizontales, les frais d'utilisation, les grands projets de l'État, et le financement pluriannuel initial, le cas échéant pour chaque ministère. Le lecteur trouvera également un lien vers la publication intitulée Dépenses fiscales et évaluations, publié annuellement par le Ministre des finances, qui fournit des estimations et des projections des répercussions sur les revenus de mesures fiscales fédérales visant à appuyer les priorités économiques et sociales du gouvernement du Canada.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Dans cette dernière section, le lecteur aura accès aux coordonnées de l'organisation.

Définitions

Architecture d'alignement des programmes

Inventaire structuré de tous les programmes entrepris par un ministère ou organisme. Les programmes sont hiérarchisés de manière à mettre en lumière les relations logiques entre eux et les résultats stratégiques (RS) ministériels auxquels ces programmes contribuent.

Cadre pangouvernemental

Un cadre établissant les liens entre les contributions financières et non financières des organisations fédérales qui reçoivent des crédits par l'alignement de leurs programmes avec un ensemble de grands secteurs de dépenses définis pour le gouvernement dans son ensemble.

Crédit

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

Dépense prévue

Aux fins du RPP, les dépenses prévues se réfèrent aux montants pour lesquels une présentation au Conseil du Trésor a été approuvée au plus tard le 1er février 2014. Cette date butoir est différente du processus du Budget principal des dépenses. Par conséquent, les dépenses prévues peuvent inclure des montants supplémentaires aux niveaux de dépenses prévues inscrits dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015.

Équivalent temps plein (ETP)

Un indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une charge complète de personne-année dans un budget ministériel. Les ETP sont calculés selon un taux d'heures de travail assignées en relation aux heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Dépenses budgétaires vs. Non-budgétaires

Dépenses budgétaires – Les dépenses de fonctionnement et de capital; paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux, organisations ou individus; et paiements aux sociétés d'état.

Dépenses non-budgétaires – Les dépenses nettes et les recettes liées aux prêts, placements et avances, qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Programme

Groupe d'activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

Programme temporisé

Programme ayant une durée fixe et dont le financement ou l'autorisation politique n'est pas permanent. Lorsqu'un programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. (Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.)

Résultat attendu

Se dit d'un résultat qu'un programme est censé produire.

Résultats du gouvernement du Canada

Un ensemble d'objectifs de haut niveau définis pour le gouvernement en entier.

Résultat stratégique

Un résultat stratégique est un avantage durable à long terme pour la population canadienne qui découle du mandat et de la vision d'un ministère.

Secteurs de dépenses

Catégories de dépenses du gouvernement du Canada. Il y a [quatre secteurs de dépenses](#) (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) comprenant chacun entre trois et cinq résultats du gouvernement du Canada.

Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)

Une approche et une structure communes pour la collecte, la gestion et le rapport des renseignements financiers et non financiers sur le rendement.

Une SGRR fournit de l'information détaillée sur tous les programmes ministériels (par exemple: les coûts du programme, les résultats attendus et leurs cibles associées, comment ils s'harmonisent avec les priorités du gouvernement et les résultats escomptés, etc.) et établit la même structure à la fois pour la prise de décision interne et la responsabilisation externe.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Message de la Ministre

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Message de la Ministre

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de Pêches et Océans Canada pour le prochain exercice financier.

En 2013–2014, le Ministère a déployé des efforts considérables pour protéger la productivité des pêches commerciales, récréatives et autochtones. De plus, il a mis en place des outils améliorés de mise en application de la loi et a fait des progrès supplémentaires en matière de renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne.

En 2014-2015, Pêches et Océans Canada poursuivra la mise en œuvre des dispositions de protection des pêches énumérées dans la nouvelle *Loi sur les pêches*. Nous nous concentrerons aussi sur un cadre réglementaire de l'aquaculture moderne.

Nous allons également continuer d'améliorer les pratiques de gestion des pêches. À l'échelle nationale, le Ministère travaille avec les pêcheurs pour renforcer la compétitivité économique du secteur du poisson et des fruits de mer. Comme il a été mentionné dans le discours du Trône, nous continuerons de rester ouverts aux solutions soutenues par les pêcheurs qui renforcent la compétitivité économique de notre industrie de la pêche canadienne.

À l'étranger, nous continuerons de favoriser l'accès aux marchés d'exportation pour les produits de poisson et de fruits de mer canadiens. L'accord commercial que nous avons conclu avec l'Union européenne permettra de renforcer de façon importante nos liens commerciaux, de créer des emplois et de générer une croissance et une prospérité à long terme. Cela rendra donc nos produits, qui sont de classe mondiale, plus concurrentiels et permettra la mise en place des conditions qui stimuleront les ventes.

Le renouvellement des biens et de la prestation des services de la Garde côtière canadienne est essentiel pour assurer que les Canadiens puissent naviguer de façon sûre et efficace, ce qui reste une priorité en 2014-2015. Nous prenons également des mesures pour mettre en place un *Système de commandement en cas d'incident* pour améliorer la capacité de la Garde côtière à gérer les interventions lors d'incidents de pollution marine. À cet effet, nous travaillons en collaboration avec nos partenaires d'intervention d'urgence pour protéger les océans du Canada.

Pêches et Océans Canada continuera d'exceller en matière de gestion et d'opérations en 2014-2015 alors que nous modernisons et améliorons la conception et l'exécution de nos programmes et services.



stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

Ce ne sont que quelques exemples de nos centres d'intérêt pour l'exercice 2014-2015. Je vous invite à lire ce rapport et en apprendre davantage sur le travail que fait le Ministère pour appuyer des pêches prospères sur le plan économique, des écosystèmes aquatiques durables et des voies navigables sécuritaires et sécurisées.

L'honorable Gail Shea, C.P., députée
Ministre des Pêches et des Océans Canada



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Profil organisationnel

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

**Profil
organisationnel**

**Contexte
organisationnel**

Raison d'être et
responsabilités

Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes

Priorités
organisationnelles

Analyse des risques

Dépenses prévues

Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada

Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère

Budget des
dépenses par
crédits votés

**Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable**

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Profil organisationnel

Ministre : Gail Shea

Administrateur général : Matthew King, Sous-ministre

Portefeuille ministériel : Pêches et Océans Canada

Année d'incorporation : 1979

Principales autorités législatives :

- [Loi sur les océans;](#)
- [Loi sur les pêches;](#)
- [Loi sur les espèces en péril;](#)
- [Loi sur la protection des pêches côtières;](#)
- [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#) (administrée par [Transports Canada](#)).



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English

Accueil

Contactez-nous

Aide

Recherche

canada.gc.ca

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Contexte organisationnel

Table des matières

Avant-propos

Message de la
Ministre

Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation

Profil
organisationnel

Contexte
organisationnel

Raison d'être et
responsabilités

Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes

Priorités
organisationnelles

Analyse des risques

Dépenses prévues

Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada

Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère

Budget des
dépenses par
crédits votés

Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable

Analyse des
programmes par
résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Contexte organisationnel

Raison d'être et responsabilités

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse et durable de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne.

Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive, ainsi que l'excellence des opérations et des services, les employés du Pêches et Océans Canada collaborent à la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;](#)
- [Des écosystèmes aquatiques durables;](#)
- [Des eaux sécuritaires et sécurisées.](#)

Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et appuyer des eaux sécuritaires et protégées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

Les efforts du ministère et son mandat sont régis par cinq lois essentielles :

- La [Loi sur les pêches](#) confère, entre autres, des pouvoirs élargis permettant au Ministre de gérer et de contrôler les pêches commerciales, autochtones et récréatives, ainsi que les activités d'aquaculture. En plus de divers accords de longue date, les provinces assument les responsabilités administratives de la gestion de la plupart des pêches intérieures.
- La [Loi sur les océans](#), autorise, entre autres, le Ministre à diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la gestion intégrée des activités qui touchent les estuaires, les eaux côtières et marines et la coordination des questions relatives

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

aux océans. La Loi établit également la responsabilité du Ministre à l'égard de services de la Garde côtière, ainsi qu'à l'égard de services des sciences de la mer, comme les cartes marines et les publications nautiques du Service hydrographique du Canada.

- Tandis que le Ministre de l'Environnement est le principal responsable de l'administration de la [Loi sur les espèces en péril](#), le Ministre de Pêches et Océans Canada est le ministre compétent pour les espèces aquatiques.
- La [Loi sur la protection des pêches côtières](#) réglemente l'accès des navires de pêche étrangers aux ports canadiens et aux eaux de pêche canadiennes. La Loi donne, entre autres, le pouvoir au Ministre de délivrer des permis autorisant les navires de pêche étrangers à pénétrer dans les eaux de pêche canadiennes pour prendre part à des activités définies liées à la pêche.
- La [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#) (administrée par [Transports Canada](#)) prévoit entre autres, dans le cadre du mandat du Ministre pour la Garde côtière, la responsabilité de recherche et de sauvetage, ainsi que l'aides à la navigation (y compris les phares, les bouées et les balises).

Pour en savoir plus sur les lois et les politiques qui guident Pêches et Océans Canada, veuillez visiter le site Web de [Pêches et Océans Canada](#).

La [Garde côtière canadienne](#), un organisme de service spécial au sein du Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent aux trois résultats stratégiques du ministère. La Garde côtière contribue également, de façon importante, à la sécurité, à la protection et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

- [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
 - [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Sous-programme 1.1.3 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
 - [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
 - [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)
 - [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
 - [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
 - [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
 - [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
 - [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
 - [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
 - [Programme 1.11 : Programme d'adaptation du changement climatique](#)

- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
 - [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
 - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
 - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
 - [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes](#)

stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Coordonnées de l'organisation

directrices

- [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
- [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
- [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)

- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
 - [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
 - [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
 - [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
 - [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
 - [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
 - [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
 - [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
 - [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)

- [Programme : Services internes](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Priorités organisationnelles

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Priorités organisationnelles

Pour 2014-2015, le ministère a établi quatre priorités organisationnelles. Ces quatre priorités et les principaux plans pour chacune sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques
Améliorer la gestion des pêches, au Canada et dans le monde, au moyen de réformes progressives de la gestion des pêches et en permettant l'accès des marchés étrangers au poisson et aux fruits de mer canadiens.	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable

Description

Pourquoi est-ce une priorité ?

- Il s'agit ici de respecter la priorité du gouvernement visant à favoriser et à protéger les industries canadiennes traditionnelles (agriculture, pêche, foresterie) et à continuer d'explorer des solutions qu'appuient les pêcheurs pour renforcer la compétitivité économique du secteur.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

- **Implantera et déploiera le Système national d'émission de permis en ligne** pour permettre aux pêcheurs de renouveler, de payer et de recevoir en ligne leurs permis de pêche commerciale, ce qui comprend la mise en place d'une interface de service aux clients améliorée et sécuritaire ainsi qu'une meilleure fonctionnalité pour les pêcheurs. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- **Poursuivra la collaboration avec les pêcheurs, les associations de pêcheurs et l'industrie** pour promouvoir la stabilité, la transparence et la prévisibilité dans le secteur de la pêche et pour permettre à l'industrie de s'adapter aux conditions économiques et écosystémiques changeantes, et mettra en place le cadre stratégique national relatif à l'allocation de poissons à des fins de financement. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- **Continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à améliorer la gestion des pêches à l'échelle mondiale** dans le cadre des projets continus des organisations régionales de gestion des pêches et d'activités stratégiques multilatérales plus larges (p. ex., l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies). Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([1.7 Engagement à l'échelle internationale](#))
- **Fournira des renseignements et des avis scientifiques**, par la voie de la

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

stratégie de gouvernance internationale, pour améliorer la gestion dans les organisations régionales de gestion des pêches, pour guider l'élaboration de politiques et pour les arrangements bilatéraux, y compris la mise en œuvre de l'approche écosystémique. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))

- **Continuera d'assurer et de maintenir l'accès des marchés étrangers au poisson et aux fruits de mer canadiens** dans diverses ententes bilatérales et multilatérales, et fera progresser la résolution des problèmes liés aux pêches grâce à l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et à la participation aux efforts pangouvernementaux relatifs au Partenariat transpacifique. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([1.7 Engagement à l'échelle internationale](#))
- **Continuera de faire progresser et d'appuyer les efforts globaux pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée** en collaborant avec les partenaires internationaux pour élaborer le cadre stratégique sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (p. ex., en collaborant avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) et avec nos partenaires et intervenants pour détecter le crime organisé, la fraude et la collusion dans les pêches (au Canada et dans le monde) et lutter contre ces activités et d'autres formes de non-conformité. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([2.1 Conformité et application de la loi](#))
- **Continuera d'élaborer et de mettre en œuvre une série de politiques dans le contexte du cadre pour la pêche durable** et poursuivra l'initiative pluriannuelle visant l'élaboration d'une politique nationale de surveillance des prises axée sur les risques. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- **Continuera son passage à un modèle d'application de la loi axée sur les renseignements pour surveiller la conformité et faire respecter loi** tout en établissant des liens et des partenariats avec la communauté mondiale du renseignement et parmi les partenaires et les organismes canadiens de sûreté maritime et nationale chargés de l'application de la loi. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([2.1 Conformité et application de la loi](#))

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques
Renouveler les actifs et le mode de prestation des services de la Garde côtière canadienne.	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable • Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées
Description		
Pourquoi est-ce une priorité ?		
<ul style="list-style-type: none"> • Cette priorité est essentielle pour que la Garde côtière canadienne dispose des actifs nécessaires pour maintenir les niveaux des services qu'elle offre à la population canadienne, services qui permettent d'assurer la sécurité et l'efficacité de la navigation et d'intervenir en cas d'incidents maritimes. Elle permet aussi de garantir que la Garde côtière canadienne continue à offrir toute sa gamme de services en tenant compte à la fois des risques et des clients. 		
Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?		

Renouvellera ses actifs en continuant de mettre en œuvre le plan de renouvellement de la Flotte qui vise à acquérir de nouveaux hélicoptères et de nouveaux navires, gros et petits, et à prolonger la vie des navires existants. La majeure partie de cette initiative pluriannuelle de 6 G\$ s'inscrit dans la *Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale*. ([3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte](#))

- **Fera progresser l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord** en collaboration avec Transports Canada dans le contexte de la Stratégie pour le Nord du gouvernement. ([1.8 Navigation maritime](#))
- **Mettra en œuvre la 2e version du portail de navigation électronique** en fonction des commentaires reçus des intervenants. La navigation électronique permettra de disposer d'information précise et fiable en matière de navigation, qui sera disponible et utilisable par les navires et les autorités côtières pour appuyer une prise de décision efficace, réduire au minimum l'erreur humaine et améliorer les communications. ([1.8 Navigation maritime](#))
- **Mettre en œuvre, à l'échelle nationale, une analyse fondée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes.** ([3.1 Services de recherche et sauvetage](#))
- **Poursuivra le renouvellement de la stratégie de tarification des Services maritimes** en faisant progresser l'engagement du ministère d'examiner et de revoir la méthode d'établissement des coûts conformément aux directives de la *Loi sur les frais d'utilisation*, dans le but de modifier les frais. En 2014-2015, la Garde côtière canadienne continuera de mener des consultations sur les méthodes d'établissement des coûts associés aux services. ([1.8 Navigation maritime](#))

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques
La mise en œuvre des changements visant les politiques et les programmes, de pair avec un cadre législatif et réglementaire solide et la consolidation de l'état de préparation et d'intervention environnementale de la Garde côtière canadienne, permettra d'assurer la durabilité à long terme des écosystèmes aquatiques du Canada.	Nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable • Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées
Description		
Pourquoi est-ce une priorité ?		
<ul style="list-style-type: none"> • Ces activités permettront de respecter la priorité du gouvernement visant à exploiter de façon durable et responsable les secteurs des ressources naturelles du Canada, par l'intermédiaire d'un cadre réglementaire solide, de recherches scientifiques éprouvées et d'investissements stratégiques. 		
Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?		
<ul style="list-style-type: none"> • Continuera d'appliquer les dispositions de protection des pêches de la <i>Loi sur les pêches</i>, qui sont entrées en vigueur à l'automne 2013, en collaborant avec des intervenants externes, notamment des organisations autochtones, et en poursuivant l'élaboration des documents d'orientation et des conseils scientifiques nécessaires l'intention des promoteurs et du personnel pour l'exécution des politiques et des programmes. (2.2 Protection des pêches) 		

- **Financera des projets par l'entremise du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives**, avec des groupes locaux et d'autres, pour améliorer la conservation des habitats qui soutiennent les pêches et pour promouvoir la protection des pêches. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([2.2 Protection des pêches](#))
- **Continuera de donner suite à l'annonce faite dans le Plan d'action économique de 2013 visant à ce que toutes les recettes générées par la vente des timbres de conservation du saumon du Pacifique faisant l'objet d'une pêche récréative soient versées à la Fondation du saumon du Pacifique** en vue de la conservation et de la mise en valeur du saumon du Pacifique. ([2.2 Protection des pêches](#))
- **Mettra en œuvre un cadre réglementaire modernisé sur l'aquaculture** afin de garantir la prévisibilité et la transparence réglementaires pour l'industrie aquacole par le biais d'un Programme d'aquaculture durable renouvelé. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle. ([1.3 Programme d'aquaculture durable](#))
- **Fera progresser les priorités pour l'Arctique en appui à la Stratégie pour le Nord du gouvernement et continuera d'améliorer le programme de sciences et de technologie de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique** en collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères. ([2.5 Gestion des océans](#))
- **Prenant les premières mesures visant à mettre en place un système de commandement des interventions** reconnu partout dans le monde et à améliorer la capacité de la GCC à gérer les interventions à la suite d'incidents maritimes en collaboration avec les principaux partenaires d'intervention d'urgence ([2.4 Services d'intervention environnementale](#); [3.3 Sécurité maritime](#)) et examiner les aides à la navigation. ([1.8 Navigation maritime](#))
- **Faisant progresser les travaux de cartographie du Service hydrographique du Canada** ainsi que l'océanographie opérationnelle pour faciliter la prévention. ([3.7 Produits et services hydrographiques](#))
- **Mettre en œuvre un programme scientifique complet à l'appui de la préparation et de l'intervention environnementale**, y compris des recherches sur le comportement et le devenir de produits pétroliers non classiques, sur l'efficacité des stratégies d'assainissement, sur des modèles de circulation océanique, sur les inventaires des ressources et, enfin, des recherches et des avis sur les interactions et les écosystèmes benthiques. ([2.5 Gestion des océans](#); [3.8 Prévisions océaniques](#))
- **Augmentera le nombre de zones de protection marines** en insistant sur une conservation marine et côtière plus rigoureuse. ([2.5 Gestion des océans](#))
- **Aidera à mieux comprendre les répercussions potentielles des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques canadiens** par la voie du Programme stratégique de recherche et d'avis fondés sur l'écosystème, qui fournit du financement nécessaire aux processus de recherche et de consultation scientifiques liés à la détermination des menaces, à la quantification des risques et à l'atténuation des répercussions des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques canadiens. ([2.5 Gestion des océans](#))

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques
Développer l'excellence en gestion et l'excellence opérationnelle pour	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des

moderniser et améliorer en permanence la conception et la prestation des programmes et des services afin d'optimiser l'utilisation des ressources tout en obtenant de meilleurs résultats pour les Canadiens.

[secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)

- Résultat stratégique n° 2 – [Des écosystèmes aquatiques durable](#)
- Résultat stratégique n° 3 - [Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)

Description

Pourquoi est-ce une priorité ?

- Cette priorité consiste à respecter le programme du gouvernement qui vise à optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

- **Continuer à mettre en œuvre les mesures découlant des budgets de 2012 et de 2013**, en effectuant des rajustements aux ressources du ministère en plus des autres changements connexes aux opérations et aux processus opérationnels, au besoin. ([Services internes](#))
- **Fera connaître les principes d'Objectif 2020** pour définir une vision d'une fonction publique revitalisée de calibre mondial et déterminer les occasions de mettre en œuvre les initiatives liées à Objectif 2020 au ministère. ([Services internes](#))
- **Actualisera et mettra en œuvre une stratégie scientifique quinquennale** pour appuyer les principales activités scientifiques et garantir que le processus décisionnel du ministère des Pêches et des Océans continue de reposer sur des avis scientifiques judicieux. ([Services internes](#))
- **Appliquera la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor afin de renforcer la gestion des ressources humaines pour maintenir une culture axée sur un rendement élevé.** Pêches et Océans Canada examinera également les pratiques et les méthodes actuelles en matière de planification de la relève et de perfectionnement professionnel et veillera à la concordance globale avec le nouveau cadre de gestion des talents en ce qui concerne les employés ne faisant pas partie du personnel de direction. ([Services internes](#))
- Poursuivra la modernisation des **technologies de l'information** en appui aux programmes de transformation du ministère et du gouvernement du Canada en collaboration avec Services partagés Canada, ce qui comprendra la facilitation de l'innovation et de la collaboration par :
 - la facilitation de la transition vers Milieu de travail 2.0;
 - l'appui aux technologies collaboratives;
 - l'élaboration d'une stratégie de gestion du portefeuille d'applications du ministère. ([Services internes](#))
- Améliorera la **gestion de l'information** par :
 - l'application continue de la *Directive sur la tenue de documents*;
 - la participation à l'Initiative de transformation des services de courriel de Services partagés Canada pour seconder le gouvernement du Canada dans son passage vers un système unique de courriel. ([Services internes](#))
- Continuera de **gérer efficacement la présence numérique du ministère** pour garantir une démarche intégrée quant à la prestation des services et à la communication des renseignements aux Canadiens et aux intervenants, services

et renseignements qui sont axés sur les clients, qui sont rentables et qui garantiront une migration réussie vers un site Web unique du gouvernement du Canada. ([Services internes](#))

- **Mettra en œuvre la Stratégie nationale pluriannuelle de Pêches et Océans Canada concernant le portefeuille de biens immobiliers** pour donner des occasions de réduire l'empreinte découlant de la concordance des besoins de biens immobiliers et de programmes, ce qui implique de continuer l'examen des exigences et le dessaisissement de biens, dont des phares excédentaires et des ports pour petits bateaux non essentiels, en vue de réduire les coûts de fonctionnement, ainsi que la mise à jour des processus de gestion, qui seront entrepris avec le personnel des programmes de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne afin de respecter les objectifs du ministère. ([Services internes](#))

¹ Définition des types de priorités : **Nouvelle** – établie au cours de la présente période de planification; ou **Continue** – établie au moins trois ans avant la présente période de planification.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyses des risques](#)

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyses des risques

Pêches et Océans Canada fonctionne dans un environnement dynamique et évolutif. Le développement du Nord et l'expansion des eaux navigables, les changements environnementaux et les épisodes météorologiques violents, les transformations du marché du travail au Canada et les percées technologiques, les demandes en matière de sécurité et de sûreté maritimes qui ne cessent d'évoluer, la globalisation des marchés des produits de la pêche, voilà certains des facteurs ayant des incidences sur les activités du ministère. Le contexte budgétaire actuel continue d'exiger du ministère qu'il réévalue sa façon de procéder, d'offrir des services et d'exécuter ses programmes afin de répondre aux besoins des clients et des intervenants.

Un tel milieu opérationnel soulève de nombreux défis que le ministère doit relever. Dans la conjoncture actuelle, le ministère a dégagé trois risques ministériels préjudiciables à sa mission (voir le tableau plus loin) qui pourront avoir des incidences sur le ministère au cours des deux ou trois prochaines années. Ces risques sont indissociables d'importantes dimensions des activités et du mandat du ministère, même s'ils relèvent toujours de l'hypothétique. C'est pourquoi le ministère se doit de traiter, de surveiller et d'atténuer chaque risque indépendamment pour garantir la sécurité et la sûreté des eaux canadiennes, pour veiller à ce que la population et les acteurs des secteurs maritimes et des pêches reçoivent toujours les services qui leur sont indispensables et pour faire de la pérennité de l'environnement aquatique un objectif constant du Canada.

Les risques et les stratégies d'intervention qui y sont associées (voir le tableau plus loin) ont fait l'objet des décisions de la haute direction du ministère. Pour chaque risque préjudiciable à la mission, on a créé et mis en place un plan d'action adapté pour en atténuer les incidences potentielles ou, idéalement, pour réduire à néant la probabilité que le risque survienne. Chaque risque sera également surveillé au moyen d'indicateurs pour confirmer que les plans d'action connexes aident bel et bien à en réduire la gravité. Ces plans d'action et indicateurs sont des éléments essentiels des mesures préventives que prend le ministère pour gérer ses risques. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous d'autres détails concernant chaque risque et les plans d'action pour 2014-2015 qui seront mis en œuvre.

Risques préjudiciables à la mission

Énoncé du risque	Stratégie d'intervention face au risque et plans d'actions	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes
Risque lié aux répercussions environnementales sur les pêches		
En raison des conditions océaniques et d'eau douce changeantes, il y a un risque que les stocks de poissons du Canada	Stratégie d'intervention : Traiter ¹ Plans d'action : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et mieux définir les 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

<p>stratégique</p> <p>Résultat stratégique n° 1</p> <p>Résultat stratégique n° 2</p> <p>Résultat stratégique n° 3</p> <p>Services internes</p> <p>Renseignements supplémentaires</p> <p>État des résultats prospectif</p> <p>Liste des tableaux de renseignements supplémentaires</p> <p>Dépenses fiscales et évaluations</p> <p>Coordonnées de l'organisation</p>	<p>fluctuent de manière imprévisible et que la gestion des pêches par le ministère et ses partenaires provinciaux et territoriaux peut être affectée.</p> <p><i>Incidence potentielle : Très élevée</i> <i>Probabilité : Probable</i></p>	<p>risques que le changement climatique présent pour les programmes du ministère à travers le Programme d'adaptation du changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le Programme de protection des pêches. • Continuer à surveiller les indicateurs de stock et alerte les gestionnaires des pêches aux changements de la population dépassant les seuils des indicateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des écosystèmes aquatiques durables
<p>Risque lié au recrutement spécialisé</p>			
<p>En raison des pressions continues en matière de recrutement pour le secteur maritime et d'autres professions spécialisées, il y a un risque que le ministère ne puisse pas attirer un effectif suffisant et représentatif pour ces secteurs.</p> <p><i>Incidence potentielle : Moyenne</i> <i>Probabilité : Modérée</i></p>	<p>Stratégie d'intervention : Traiter</p> <p>Plans d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et mettre en œuvre le cadre de contrôle de la gestion des ressources humaines et le modèle de prestation des services des Ressources humaines. • Soulever les problèmes de recrutement et de maintien en poste auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, au besoin. • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de dotation à moyen et long terme afin d'assurer un effectif suffisant et représentatif en maintenant en poste les employés compétents et en attirant de nouveaux employés hautement qualifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées 	
<p>Risque lié aux dangers et aux crises</p>			
<p>En raison de la complexité et du volume accru du trafic maritime, de la diversité grandissante de l'utilisation des océans et du changement climatique, il y a un risque que le ministère puisse difficilement réagir aux crises et aux dangers.</p>	<p>Stratégie d'intervention : Traiter</p> <p>Plans d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir et mettre en œuvre le Système de commandement en cas d'incident. • Mettre en œuvre le plan stratégique de gestion des 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux 	

<p><i>Incidence potentielle : Moyenne Probabilité : Modérée</i></p>	<p>urgences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan de sécurité ministériel. • S'assurer que les plans de continuité des activités ont été mis à jour et testés. • Renouveler les actifs en continuant de mettre en œuvre le Plan de renouvellement de la flotte pour acquérir des hélicoptères et de nouveaux navires, grands et petits, et pour prolonger la vie utile des navires existants. 	<p>sécuritaires et sécurisées</p>
---	--	---

¹ Définition des stratégies d'intervention : **Traiter** – atténuer le risque en réduisant l'incidence ou la probabilité d'une menace; ou **Tolérer** – tolérer le risque lorsqu'il s'agit de la seule voie raisonnable ou que le coût associé aux mesures possibles est trop élevé

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Dépenses prévues

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 605 310 848	1 605 310 848	1 568 437 884	1 506 875 301

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
10 149,4	10 085,2	10 043,7

Sommaire de planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Programme	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses réelles 2012-2013	Dépenses projetées 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévue 2015-2016	Dépenses prévue 2016-2017
Résultat stratégique n° 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères							
1.1 Gestion intégrée des pêches	174 127 722	155 754 455	153 511 308	132 448 762	132 448 762	127 841 204	127 841 184
1.2 Stratégies et gouvernance Autochtones	104 914 738	85 309 398	82 914 864	54 778 338	54 778 338	53 677 212	53 897 393
1.3 Programme d'aquaculture durable	36 827 306	34 282 099	20 864 450	29 222 400	29 222 400	27 805 819	27 805 813
1.4 Programme de mise en valeurs des salmonidés	30 181 277	29 034 212	29 979 945	29 597 995	29 597 995	29 239 842	29 239 823
1.5 Santé des animaux aquatiques	6 298 859	6 013 831	5 819 258	5 564 900	5 564 900	5 445 580	5 445 580
1.6 Biotechnologie et génomique	3 446 084	3 327 949	3 637 575	2 918 827	2 918 827	2 639 551	2 637 294
1.7 Engagement à l'échelle internationale	14 788 564	14 033 632	15 091 194	14 882 983	14 882 983	12 283 812	12 240 812
1.8 Navigation maritime	49 028 178	51 599 882	42 690 995	34 167 537	34 167 537	34 305 370	34 466 905
1.9 Ports pour petits bateaux	163 627 785	111 762 240	100 112 518	94 277 242	94 277 242	92 198 854	92 198 836
1.10 Délimitation du territoire	5 362 888	3 944 254	2 380 091	742 607	742 607	751 214	778 794
1.11 Programme d'adaptation du changement climatique	1 172 315	3 772 107	3 123 683	2 310 465	2 310 465	2 390 465	—
Total partiel Résultat stratégique n° 1	589 775 714	498 834 058	460 125 880	400 912 057	400 912 057	388 578 923	386 552 434

stratégique								
Résultat stratégique n° 1	Résultat stratégique n° 2: Des écosystèmes aquatiques durables							
	2.1 Conformité et application de la loi	116 320 563	107 321 670	107 289 309	101 372 908	101 372 908	100 473 991	100 473 941
Résultat stratégique n° 2	2.2 Protection des pêches	73 132 140	72 069 330	78 602 219	62 943 218	62 943 218	48 875 362	46 986 871
Résultat stratégique n° 3	2.3 Gestion des espèces en péril	26 214 362	22 427 827	23 707 361	22 350 000	22 350 000	14 561 049	14 561 042
Services internes	2.4 Services d'intervention environnementale	10 906 905	11 147 469	56 640 275	12 932 842	12 932 842	13 466 668	14 569 038
Renseignements supplémentaires	2.5 Gestion des océans	38 685 118	37 271 986	37 203 580	38 351 812	38 351 812	36 095 165	30 551 721
État des résultats prospectif	Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures ¹	2 068 505	—	—	—	—	—	—
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	Total partiel Résultat stratégique n° 2	267 327 593	250 238 282	303 442 743	237 950 779	237 950 779	213 472 235	207 142 613
Dépenses fiscales et évaluations	Résultat stratégique n° 3: Des eaux sécuritaires et sécurisées							
Coordonnées de l'organisation	3.1 Services de recherche et sauvetage	39 712 535	38 113 431	34 368 440	30 359 815	30 359 815	30 346 315	30 346 315
	3.2 Services de communications et de trafic maritimes	46 952 434	52 570 352	45 502 265	39 400 851	39 400 851	33 256 278	33 023 278
	3.3 Sécurité maritime	6 399 627	6 614 796	8 411 811	9 240 284	9 240 284	11 372 268	8 403 789
	3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte	416 939 960	431 657 999	534 554 525	434 001 300	434 001 300	452 982 257	414 656 758
	3.5 État de préparation des actifs terrestres	118 379 862	137 714 376	118 870 218	114 469 108	114 469 108	114 488 978	109 529 048
	3.6 Collège de la Garde côtière canadienne	14 526 940	15 886 367	10 913 706	12 928 545	12 928 545	12 928 545	12 928 545
	3.7 Produits et services hydrographiques	30 904 950	30 368 076	29 426 323	26 671 207	26 671 207	25 336 899	24 886 108
	3.8 Prévisions océaniques	13 293 589	13 854 555	9 666 989	8 799 464	8 799 464	8 420 022	8 419 808
	Total partiel Résultat stratégique n° 3	687 109 896	726 779 951	791 714 277	675 870 575	675 870 575	689 131 562	642 193 649
	Total partiel Services internes	336 669 563	301 252 953	343 271 595	290 577 438	290 577 438	277 255 164	270 986 605
	Total	1 880 882 767	1 777 105 244	1 898 554 496	1 605 310 848	1 605 310 848	1 568 437 884	1 506 875 301

Nota : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada

Dépenses prévues pour 2014-2015 par [Secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental](#) (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2014-2015
1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères	1.1 Gestion intégrée des pêches	Affaires économiques	Une croissance économique forte	132 448 762
	1.2 Stratégies et gouvernance Autochtones	Affaires économiques	Une croissance économique forte	54 778 338
	1.3 Programme d'aquaculture durable	Affaires économiques	Une croissance économique forte	29 222 400
	1.4 Programme de mise en valeurs des salmonidés	Affaires économiques	Une croissance économique forte	29 597 995

	1.5 Santé des animaux aquatiques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	5 564 900
	1.6 Biotechnologie et génomique	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	2 918 827
	1.7 Engagement à l'échelle internationale	Affaires internationales	Un Canada prospère grâce au commerce international	14 882 983
	1.8 Navigation maritime	Affaires économiques	Une croissance économique forte	34 167 537
	1.9 Ports pour petits bateaux	Affaires économiques	Une croissance économique forte	94 277 242
	1.10 Délimitation du territoire	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	742 607
	1.11 Programme d'adaptation du changement climatique	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	2 310 465
2 - Des écosystèmes aquatiques durables	2.1 Conformité et application de la loi	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	101 372 908
	2.2 Protection des pêches	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	62 943 218
	2.3 Gestion des espèces en péril	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	22 350 000
	2.4 Services d'intervention environnementale	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	12 932 842
	2.5 Gestion des océans	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	38 351 812
3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées	3.1 Services de recherche et sauvetage	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	30 359 815
	3.2 Services de communications et de trafic maritimes	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	39 400 851
	3.3 Sécurité maritime	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	9 240 284
	3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	434 001 300
	3.5 État de préparation des actifs terrestres	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	114 469 108
	3.6 Collège de la Garde côtière canadienne	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	12 928 545
	3.7 Produits et services hydrographiques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	26 671 207
	3.8 Prévisions océaniques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	8 799 464

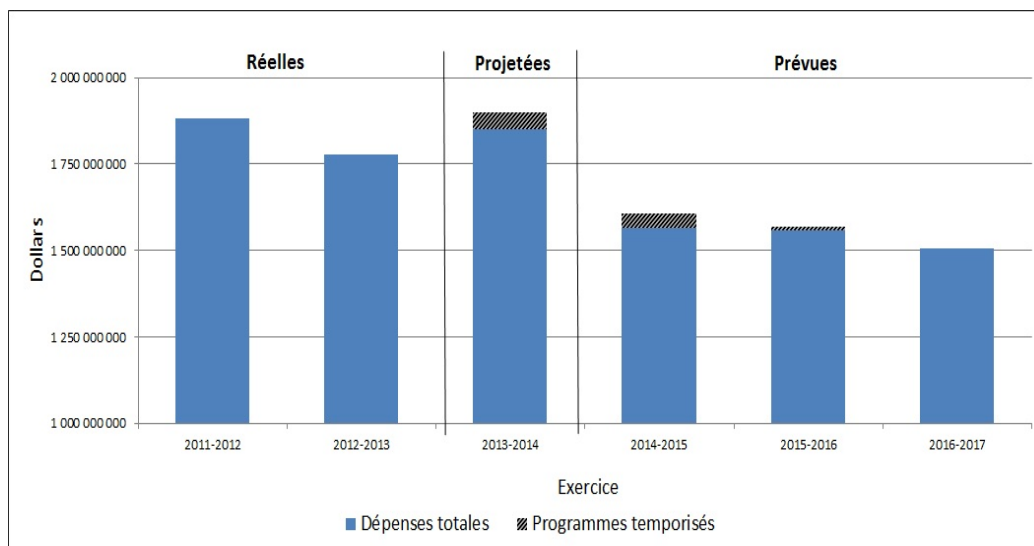
Total des dépenses par Secteurs de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	659 450 524
Affaires sociales	640 399 903
Affaires internationales	14 882 983
Affaires gouvernementales	—

Nota : En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le [Cadre pangouvernemental](#) du gouvernement de Canada.

Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère



[Autre format](#)

L'écart entre les dépenses prévues des exercices 2013-2014 et 2014-2015 jusqu'en 2016-2017 est principalement attribuable au budget supplémentaire des dépenses, aux reports du budget de fonctionnement et d'immobilisations et aux négociations collectives. Ces éléments ont été intégrés aux dépenses prévues de 2013-2014, mais on ignore leur valeur pour les exercices de 2014-2015 jusqu'en 2016-2017. La tendance à la baisse est également attribuable à l'efficacité des dépenses découlant de la mise en œuvre des budgets de 2012 et de 2013 et à l'élimination graduelle de divers programmes du ministère.

Budget des dépenses par crédits votés

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses de 2014-2015](#).

¹ À la suite de la décision relative au Plan d'action pour la réduction du déficit, le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures n'a pas été financé après l'exercice financier 2011-2012.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

[Profil
organisationnel](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Raison d'être et
responsabilités](#)

[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)

[Priorités
organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)

[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)

[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)

[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2013-2016](#), déposée le 4 novembre 2013, oriente les activités de développement durable du gouvernement du Canada pour la période de 2013-2016. La SFDD présente les priorités du développement durable à l'échelle fédérale du Canada pour une période de trois ans, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#) (LFDD).

Le ministère contribue aux thèmes suivants de la Stratégie fédérale de développement durable, indiqués à l'aide des identifiants visuels et des programme présentés ci-dessous.



Thème III
Protéger la nature
et les Canadiens

- [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
- [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)



Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale -
en commençant par le gouvernement

- [Services internes](#)

Pêches et Océans Canada veille à ce que ces objectifs soient pris en compte dans le cadre de ses processus décisionnels. Ainsi, dans le cadre du processus fédéral d'Évaluation environnementale stratégique, toute nouvelle politique, tout nouveau plan, ou toute nouvelle initiative de programme comprend une analyse de ses incidences sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable. Les résultats des Évaluations environnementales stratégiques sont rendus publics au moment de l'annonce d'une initiative, démontrant ainsi l'engagement du ministère relativement à l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable.

Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements sur les activités de Pêches et Océans Canada à l'appui du développement durable en consultant les pages des programmes ci-dessus et le site web du [Stratégie ministérielle de développement durable](#). Pour une description complète de la Stratégie, consulter le site web de la [Stratégie fédérale de développement durable](#).



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

**Profil
organisationnel**

**Contexte
organisationnel**

Raison d'être et
responsabilités

Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes

Priorités
organisationnelles

Analyse des risques

Dépenses prévues

Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada

Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère

Budget des
dépenses par
crédits votés

**Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable**

**Analyse des
programmes par
résultat**

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Description

Grâce à ses politiques, ses programmes, et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

Quels sont les objectifs du ministère?

Le ministère a pour objectif d'augmenter les avantages économiques associés aux secteurs maritimes, aux pêches, et à l'aquaculture du Canada, ainsi que d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, dans les régions actuelles comme dans les régions émergentes telles que le Nord du Canada.

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

Les industries maritimes, notamment les pêches et l'aquaculture, contribuent de façon importante à l'économie du Canada. Ces industries ont contribué à raison de 39 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada en 2008 (année des données les plus récentes) et ont fourni des emplois à plus de 329 000 personnes.

Les secteurs de la pêche et des produits de la mer, par exemple la pêche commerciale, la transformation des fruits de mer, et l'aquaculture, restent les piliers économiques de diverses économies régionales. Le total des débarquements des pêches commerciales maritimes et d'eau douce ont atteint 2,1 milliard de dollars en 2011, et la production de l'aquaculture a été évaluée à 847 millions de dollars. Les revenus bruts du secteur de la transformation de produits de la mer ont été de 3,7 milliards de dollars. En 2010, le Canada s'est classé au 7e rang des pays exportateurs de fruits de mer en termes de valeur totale des exportations, exportant vers plus de 130 pays à travers le monde.

Un transport maritime efficace et sécuritaire est essentiel au déplacement rapide des marchandises au Canada. Au Canada, un emploi sur cinq dépend du transport des marchandises, qui s'effectue en grande partie par voie maritime à l'intérieur du territoire canadien, à destination de pays étrangers ou en provenance de l'extérieur. Ces contributions sont particulièrement significatives dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, où elles jouent un rôle important en ce qui concerne le produit intérieur brut provincial et l'emploi. Les efforts de Pêches et Océans Canada permettront de définir le plateau continental étendu dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Actuellement, les pêches commerciales dans l'Arctique canadien visent principalement la

stratégique	crevette et le flétan noir. Par ailleurs, plus de 300 stocks de poissons et 50 stocks de mammifères marins sont capturés à diverses fins, y compris pour des raisons culturelles par les collectivités autochtones du Nord canadien. Cependant, on ignore toujours quel sera le potentiel économique de l'Arctique.
Résultat stratégique n° 1	
Résultat stratégique n° 2	<i>Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?</i>
Résultat stratégique n° 3	De concert avec les gouvernements, l'industrie, et les intervenants, Pêches et Océans Canada favorise les possibilités économiques en facilitant le commerce, en établissant des cadres réglementaires stables, en entretenant des infrastructures comme des ports pour petits bateaux, en mettant en place des outils de navigation, et en communiquant avec la population canadienne et le marché. Le ministère cherche également à partager ces possibilités économiques avec les peuples autochtones du Canada.
Services internes	
Renseignements supplémentaires	
État des résultats prospectif	Grâce à la Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada facilite le transport maritime — et par conséquent le commerce — en fournissant des services, comme le déglacement, les aides à la navigation, et la gestion des voies navigables, et des renseignements essentiels aux navigateurs qui sillonnent les eaux canadiennes.
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	Le ministère travaille également à des partenariats bilatéraux et multilatéraux visant à gérer les pêches et l'aquaculture de façon durable et à assurer l'accès des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes aux marchés internationaux. Cela comprend, par exemple, la lutte contre les obstacles au commerce et les obstacles non tarifaires, et l'établissement de règles justes et transparentes sur les marchés internationaux, notamment en exerçant une influence sur les normes et les programmes de certification internationaux qui sont axés sur les marchés.
Dépenses fiscales et évaluations	
Coordonnées de l'organisation	
	<p>Pêches et Océans Canada appuie le développement de la pêche commerciale, de la pêche récréative, et de l'aquaculture au Canada. Le ministère établit des cadres réglementaires pour la gestion des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes qui sont fondés sur des recherches économiques et scientifiques probantes. Le ministère élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, et des plans (p. ex., Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de conservation et de récolte, Plans de rétablissement des pêches, programmes et mesures de rétablissement, et le programme de mise en valeur des salmonidés) afin d'appuyer le développement économique et la prévisibilité et de garantir la gestion durable des ressources pour assurer une croissance économique à long terme.</p> <p>En élaborant ses politiques, ses règlements, et ses programmes, le ministère veille à ce que le secteur de l'aquaculture soit réglementé de manière efficiente, prévisible, et coordonnée avec les autres organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. De plus, en ce qui concerne les domaines qu'il dirige, il établit et met en œuvre des plans de gestion. En collaboration avec les provinces et l'industrie, Pêches et Océans Canada fournit un leadership pour l'élaboration de plans d'aquaculture et leur mise en œuvre au Canada afin d'appuyer développement d'une industrie aquacole durable. Il mène des recherches scientifiques, réalise des évaluations et prodigue des conseils aux gestionnaires dans le but d'appuyer le développement durable de toutes ces ressources, de garantir des décisions fondées sur les meilleures connaissances disponibles et d'assurer la prise en compte d'événements futurs, comme le changement climatique, dans la planification. Le ministère communique aussi de façon proactive avec la population canadienne et le marché pour s'assurer de disposer en tout temps de renseignements pertinents, factuels, et opportuns.</p> <p>Pêches et Océans Canada exploite et entretient un réseau national de ports pour petits bateaux qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale, et appuient les intérêts généraux des collectivités côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel à la prospérité économique du secteur maritime et de l'industrie des pêches au Canada, et contribue à leur utilisation sécuritaire.</p> <p>Par l'intermédiaire du Service hydrographique du Canada, le Ministère appuie les efforts du Canada visant à définir les limites de notre souveraineté étendue sur le plateau continental dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.</p>

Obtenir la reconnaissance internationale des frontières canadiennes en haute mer est fondamental à notre prospérité économique à long terme et à l'exercice de notre souveraineté. Le Service hydrographique du Canada fournit l'expertise en matière de géodésie marine¹ qui appuie la délimitation des frontières du Canada en haute mer ainsi que certaines exigences nationales relatives à la défense et la surveillance.

Enfin, dans le contexte des droits ancestraux existants et potentiels, le ministère facilite la participation des Autochtones à l'exploitation des possibilités économiques qui découlent des industries des pêches et de l'aquaculture, et ce, en favorisant l'accès, en menant des négociations et en renforçant la capacité au-delà des exigences des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles.

Le résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » s'articule autour de onze programmes et de onze sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#):

- [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Sous-programme 1.1.3 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
- [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
- [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)
- [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
- [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
- [Programme 1.6 : Biotecnologie et génomique](#)
- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation du changement climatique](#)

¹ Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.1 - Gestion intégrée des pêches

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.1 - Gestion intégrée des pêches

Description

La Gestion intégrée des pêches a pour rôle d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques du Canada en collaboration avec les groupes autochtones, d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement, l'industrie et d'autres intervenants, par la mise en œuvre de politiques, de programmes et de plans (comme les Plans de gestion intégrée des pêches et les plans de conservation et de récolte, les plans de rétablissement, les stratégies de rétablissement et les plans d'action) en vertu de la [Loi sur les pêches](#), de la [Loi sur les espèces en péril](#), ainsi que des règlements connexes. Ce programme est nécessaire pour promouvoir la durabilité, ainsi que l'attribution et la distribution des ressources récoltables entre celles qui dépendent de la pêche (pêcheurs autochtones, aquaculture axée sur l'ensemencement, sur le naissain¹ et sur les géniteurs², pêcheurs commerciaux et sportifs). Le programme repose sur des évaluations scientifiques du poisson, des invertébrés et des mammifères marins et est soutenu par l'élaboration de politiques et de stratégies sur les pêches.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
132 448 762	132 448 762	127 841 204	127 841 184

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
985,1	985,1	985,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les principaux stocks sont gérés dans les limites de conservation établies	Pourcentage des principaux stocks de poisson dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex. taux d'exploitation de référence, quota) ³	90 %	31 mars 2015
L'industrie de la pêche commerciale est économiquement	Valeur au débarquement des pêches commerciales ⁴	2.107 milliard \$	31 mars 2015

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

importante			
La pêche récréative représente une utilisation précieuse des ressources halieutiques sur le plan économique	Valeur de la pêche récréative	8.3 milliard \$	31 mars 2017



Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dirigée par Pêches et Océans Canada

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<i>Objectif 5 – Ressources biologiques</i> : Utilisation économique et écologique efficace des ressources – Production et utilisation durables des ressources biologiques.	Pourcentage des principaux stocks de poisson dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex. taux d'exploitation de référence, quota) ⁵	<i>Pêches durables</i> : Améliorer la gestion et la conservation des grands stocks

Faits saillants de la planification

- **Implantera et déploiera le Système national d'émission de permis en ligne** pour permettre aux pêcheurs de renouveler, de payer et de recevoir en ligne leurs permis de pêche commerciale, ce qui comprend la mise en place d'une interface de service aux clients améliorée et sécuritaire ainsi qu'une meilleure fonctionnalité pour les pêcheurs.
- **Poursuivra la collaboration avec les pêcheurs, les associations de pêcheurs et l'industrie** pour promouvoir la stabilité, la transparence et la prévisibilité dans le secteur de la pêche et pour permettre à l'industrie de s'adapter aux conditions économiques et écosystémiques changeantes, et mettra en place le cadre stratégique national relatif à l'allocation de poissons à des fins de financement.
- **Fournira des renseignements et des avis scientifiques**, par la voie de la stratégie de gouvernance internationale, pour améliorer la gestion dans les organisations régionales de gestion des pêches, pour guider l'élaboration de politiques et pour les arrangements bilatéraux, y compris la mise en œuvre de l'approche écosystémique.
- **Continuera d'élaborer et de mettre en œuvre une série de politiques dans le contexte du cadre pour la pêche durable** et poursuivra l'initiative pluriannuelle visant l'élaboration d'une politique nationale de surveillance des prises axée sur les risques.

Le programme Gestion intégrée des pêches est offert grâce à quatre sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#):

- [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
- [Sous-programme 1.1.2 : Pêche récréative](#)
- [Sous-programme 1.1.3 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)

Sous-programme 1.1.1 - Pêches commerciales

Description

La valeur débarquée de la pêche commerciale au Canada avoisinait le 2,107 milliards de dollars en 2011. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), le

programme intègre notamment des principes de conservation et des facteurs socio-économiques à la gestion des ressources halieutiques, au bénéfice des Canadiens. Le programme regroupe l'information scientifique, dont des évaluations scientifiques (surveillance, recherches et données) de l'état du poisson, des invertébrés et des mammifères marins, de même que la participation de groupes autochtones, d'autres ministères et ordres de gouvernement ainsi que d'intervenants pour mettre en œuvre les plans de pêche. Fondé sur l'expertise stratégique du ministère, le programme prévoit l'élaboration et la révision de politiques, de procédures et de règlements visant à favoriser un régime moderne de gouvernance des pêches responsable, prévisible et transparent. Les pêches commerciales sont gérées au moyen de divers mécanismes, notamment les permis, les quotas ainsi que les mesures visant à limiter le nombre de casiers, les échappées et les prises accessoires. Les décisions de gestion se prennent en consultation avec les groupes autochtones, les provinces et les territoires, les pêcheurs commerciaux, les partenaires de cogestion désignés par la loi, les organismes environnementaux et les pêcheurs sportifs. La liste de vérification des pêches nous procure l'information servant à surveiller la façon de gérer une pêcherie en vertu des nouveaux enjeux en matière de durabilité, et le programme de certification des captures joue un rôle important pour faciliter l'accès aux marchés dans lesquels il pourrait y avoir des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
127 188 406	122 704 561	122 704 541

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
962,5	962,5	962,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Engagement des intervenants dans les processus décisionnels qui concernent la récolte	Pourcentage des stocks principaux pour lesquels les intervenants ont la possibilité de participer au processus de planification des pêches	100 %	31 mars 2015

Sous-programme 1.1.2 - Pêche récréative

Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada à laquelle participent environ 3,3 millions de pêcheurs chaque année, injectant ainsi 8,3 milliards de dollars dans les économies locales du pays. Dans le cadre de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), un éventail complexe de responsabilités en matière de lois, de gestion et de coordination ont évolué avec le temps au fédéral, dans les provinces et les territoires. Le programme sur la pêche sportive est régi par ces politiques, comme le cadre opérationnel de la pêche sportive au Canada, le Cadre sur la politique des pêches de l'Atlantique, les Nouvelles orientations du Pacifique, ainsi que la Vision pour la pêche sportive en Colombie-Britannique. Le programme vise principalement à prioriser les partenariats, l'engagement des citoyens et l'intendance communautaire, en plus de sensibiliser la population au sujet de la conservation et de l'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gestionnaires de la pêche sportive sont également des intervenants importants au niveau de l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et lorsqu'il s'agit s'assurer la prise en compte des intérêts dans le domaine de la pêche sportive au moment de prendre les décisions d'attribution. Ce programme consiste

à administrer les Prix nationaux de la pêche sportive, qui reconnaissent les réalisations d'au plus cinq récipiendaires qui ont apporté une contribution importante au domaine de la pêche sportive au Canada, soit dans le cadre d'un projet unique ou dans le temps.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 965 572	3 841 859	3 841 859

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
22,6	22,6	22,6

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les pêcheurs participent à des processus consultatifs afin de promouvoir le partage de responsabilité concernant la gérance de la conservation et de la mise en valeur des ressources	Nombre des processus de consultation auxquels les pêcheurs prennent part en vertu du programme de pêches récréatives	100	31 mars 2015

Sous-programme 1.1.3 - Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Description

Les activités dans le domaine de la pêche commerciale constituent pour le ministère une occasion importante et unique de recueillir des données sur les sciences halieutiques afin d'évaluer l'abondance et la distribution des ressources halieutiques. Dans le cadre des activités scientifiques axées sur la collaboration avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, le programme de recherche conjointe en sciences halieutiques permet de consigner ces données et d'améliorer les activités de base d'évaluation des stocks tout en contribuant aux connaissances qui facilitent les décisions en matière de gestion des ressources. Les initiatives de collaboration avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique font l'objet d'un examen annuel pour s'assurer que les projets sont harmonisés avec les priorités dans le domaine des sciences halieutiques et avec les exigences en matière de conservation.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 294 784	1 294 784	1 294 784

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Pêches et Océans Canada et l'industrie de la pêche de l'Atlantique collaborent	Pourcentage du financement du programme de collaboration utilisé	100 %	31 mars 2015

pour produire des données scientifiques sur l'abondance et la répartition des ressources halieutiques			
---	--	--	--

¹ Le terme « naissain » désigne une huître ou un mollusque bivalve semblable au stade larvaire.

² Le terme « stock de géniteurs » désigne un groupe d'individus sexuellement matures d'une culture d'élevage qui est tenu isolé aux fins de reproduction.

³ Par « principaux stocks de poissons », on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 million de dollars ou dont le poids au débarquement est supérieur à 2 000 tonnes.

⁴ Exclut les pêches commerciales en eau douce, dont la gestion revient surtout aux provinces.

⁵ Par « principaux stocks de poissons », on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 million de dollars ou dont le poids au débarquement est supérieur à 2 000 tonnes.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.2 - Stratégies et gouvernance autochtones[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)[Profil
organisationnel](#)[Contexte
organisationnel](#)[Raison d'être et
responsabilités](#)[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)[Priorités
organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.2 - Stratégies et gouvernance autochtones

Description

Il s'agit d'une responsabilité ministérielle complexe comprenant des éléments de programme et de politique. Ce programme consiste à réaliser des programmes de contribution visant à appuyer la participation des groupes autochtones aux pêches, lorsque la gestion de la pêche est assumée par Pêches et Océans Canada et que les ententes de revendications territoriales n'ont pas été conclues, en particulier pour répondre à trois objectifs : à des fins alimentaires, sociales et rituelles, à des fins de gestion partagée (établir la capacité nécessaire pour s'investir dans une pêche intégrée) et à des fins de conservation (établir une surveillance, des services de police et des capacités de gestion des risques). Parallèlement, le programme consiste à fournir des conseils stratégiques au ministère en ce qui concerne la gestion continue des questions liées aux droits des Autochtones, le renouvellement des programmes et des politiques autochtones, les politiques de répartition, les mandats de négociation des traités, les cadres de mise en œuvre des traités, et les consultations et participation liées aux pêches. Ce programme sert à établir et à maintenir des relations solides et stables avec les groupes autochtones, tout en favorisant des occasions économiques liées à la pêche pour les collectivités autochtones, ce qui contribue à maintenir un régime de gestion des pêches stable, répondant à des règles communes et transparentes pour tous.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
54 778 338	53 778 338	53 677 212	53 897 393

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
89,5	89,5	89,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités autochtones ont la capacité de participer activement à la gestion des ressources aquatiques et océaniques	Pourcentage de groupes autochtones admissibles ayant conclu une entente sur leur participation à la gestion des pêches	98 %	31 mars 2015
Les collectivités	Nombre de collectivités	135	31 mars 2015

stratégique	autochtones ont la capacité de participer activement aux pêches commerciales intégrées	autochtones auxquelles on a délivré des permis et des quotas détenus par la communauté aux fins d'utilisation dans les pêches commerciales intégrées		
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2				

Résultat stratégique n° 3

Le programme Stratégies et gouvernance autochtones est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

Services internes

- [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
- [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
- [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)

Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

Sous-programme 1.2.1 - Stratégie relative aux pêches autochtones

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Description

Dépenses fiscales et évaluations

La Stratégie relative aux pêches autochtones permet l'établissement de relations avec les groupes autochtones, fournit un mécanisme à Pêches et Océans Canada pour respecter ses obligations, et favorise une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. Cette stratégie permet d'encadrer l'accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, conformément à la décision de 1990 rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Sa Majesté la Reine c. Sparrow. Par l'intermédiaire des ententes de pêche globales et des ententes de financement de projets (fonds de contribution), qui décrivent les modalités de la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles et qui sont négociées entre Pêches et Océans Canada et les groupes autochtones, d'autres objectifs plus généraux du programme sont atteints, notamment : fournir aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêches, ce qui contribue à l'autosuffisance économique des collectivités autochtones et jette les bases de l'élaboration de traités et d'ententes d'autonomie gouvernementale. Ce programme utilise le paiement de transfert suivant: Stratégie relative aux pêches autochtones.

Coordonnées de l'organisation

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
27 431 115	27 316 115	27 579 615

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
30,2	30,2	30,2

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités autochtones ont la capacité de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles	Nombre de collectivités autochtones ayant conclu un accord en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135	31 mars 2015
	Nombre de collectivités autochtones auxquelles on a délivré un permis communautaire pour la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles	150	31 mars 2015

Sous-programme 1.2.2 - Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Description

Le programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme de contribution visant à aider les groupes autochtones vivant dans un même bassin versant ou un même écosystème à acquérir des compétences leur permettant de participer plus efficacement aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans auxquels prennent part plusieurs intervenants. Le programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques procure aux groupes autochtones admissibles le financement nécessaire pour leur permettre de mettre sur pied des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans, qui sont en mesure d'engager ou d'embaucher sous contrat du personnel qualifié afin qu'il participe efficacement aux processus décisionnels et consultatifs. Parmi les autres objectifs, mentionnons notamment la promotion de l'établissement de structures de gestion de collaboration et l'amélioration de l'échange d'information entre les collectivités autochtones et au sein de ces dernières, et avec Pêches et Océans Canada et d'autres intervenants. Ce programme utilise le paiement de transfert suivant: Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
14 892 700	14 792 700	14 792 700

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
9,5	9,5	9,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les groupes autochtones ont la capacité de participer à la gestion des ressources aquatiques et océaniques au niveau d'un bassin hydrographique ou d'un écosystème	Nombre d'organisations autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques basées sur les bassins hydrographiques et les écosystèmes	30	31 mars 2015

Sous-programme 1.2.3 - Stratégies et gouvernance

Description

Ce sous-programme fournit des conseils sur les questions autochtones, négocie des accords portant sur la gestion des pêches autochtones et intègre les accords aux cadres généraux de gestion. Ce sous-programme fournit des conseils en matière de politiques sur les questions autochtones, appuie Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada quant aux revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale, en élaborant les mandats portant sur la détermination des allocations et des clauses de protection de l'habitat, des océans et autres milieux. Ce sous-programme fournit des conseils sur la mise en application des obligations relatives aux pêches en vertu des Traités modernes. Ce sous-programme est responsable du suivi de la mise en œuvre des accords finaux sur les Traités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

--	--	--

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
12 454 523	11 568 397	11 525 078

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
49,8	49,8	49,8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les ententes sur les traités signés comportant les dispositions sur les pêches et les océans sont conformes aux politiques et aux objectifs de Pêches et Océans Canada et servent les intérêts des groupes autochtones	Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active	14	31 mars 2015
	Nombre de traités mis en œuvre selon les dispositions sur les pêches et les océans	26	31 mars 2015

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.3 - Programme d'aquaculture durable

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.3 - Programme d'aquaculture durable

Description

La mission du programme d'aquaculture durable consiste à créer les conditions propices au développement du secteur de l'aquaculture du Canada, en favorisant un contexte plus attrayant pour les investisseurs tout en assurant la durabilité à long terme du secteur. Le mandat réglementaire du programme découle de la [Loi sur les pêches](#), de la [Loi sur le développement des pêches](#), ainsi que de la [Loi sur les océans](#). En sa qualité d'organisme fédérale responsable des questions aquacoles, Pêches et Océans Canada développe, grâce à des réglementations et des collaborations étroites avec les intervenants des secteurs public et privé principalement, une approche intra ministérielle gérée et intégrée de façon horizontale afin de créer les conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et autres intervenants. L'expertise scientifique du ministère joue un rôle important dans le soutien de l'aquaculture durable.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
29 222 400	29 222 400	27 805 819	27 805 813

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
173,5	173,5	173,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La prise de décisions relativement au programme d'aquaculture durable est éclairée par des connaissances et des renseignements fiables, ainsi que par la participation des provinces, des territoires et d'un grand nombre d'autres partenaires et d'intervenants	Pourcentage de règlements, de politiques, de projets et d'activités prévus qui sont terminés grâce à des connaissances et à des renseignements fiables ainsi qu'à la participation externe	100 %	31 mars 2015


Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<i>Objectif 5 – Ressources Biologiques</i> : Utilisation économique et écologique efficace des ressources – Production et utilisation durables des ressources biologiques	Aquaculture visée par un cadre scientifique : La mesure selon laquelle l'aquaculture est gérée en vertu d'un cadre réglementaire environnemental scientifique	<i>Aquaculture durable</i> : D'ici 2020, toute forme d'aquaculture au Canada est gérée dans le cadre d'un régime scientifique qui préconise l'utilisation durable de ressources aquatiques (y compris les ressources marines, d'eau douce et terrestres) par des moyens qui conservent la biodiversité

Faits saillants de la planification

- **Mettra en œuvre un cadre réglementaire modernisé sur l'aquaculture** afin de garantir la prévisibilité et la transparence réglementaires pour l'industrie aquacole par le biais d'un Programme d'aquaculture durable renouvelé. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.

Le programme d'aquaculture durable est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
- [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
- [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)

Sous-programme 1.3.1 - Gestion de l'aquaculture

Description

Le sous-programme Gestion de l'aquaculture porte sur les responsabilités réglementaires actuelles et à travailler avec les provinces et les territoires pour assurer l'uniformité et l'allègement des règlements par la mise en œuvre notamment du Régime de réglementation sur la libération de substances aquacoles. Le sous-programme aborde aussi l'initiative fédérale, provinciale et territoriale actuelle du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture visant à renouveler le Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques. La gestion de l'aquaculture comporte des activités favorables à la croissance et au développement durables du secteur; elle tient compte des opportunités et des besoins du marché, et favorise la transparence par le biais des rapports sur la durabilité, ainsi que de la gestion des risques associés au déplacement des organismes aquatiques. La gestion de l'aquaculture aligne également les responsabilités réglementaires nationales avec les responsabilités et les engagements internationaux. La liaison entre le sous-programme de Gestion de l'aquaculture et les autres politiques et programmes ministériels qui ont une incidence sur l'activité aquacole est aussi maintenue (p. ex., le programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, le renouvellement des pêches et la protection des pêches). De plus, Pêches et Océans Canada, en partenariat avec d'autres ministères, soutiendra les communautés autochtones toujours plus nombreuses à s'intéresser à l'aquaculture en les aidant à établir et à mener à terme des plans d'entreprise aquacole viables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
8 308 944	6 979 159	6 979 159

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
16,0	16,0	16,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Augmentation de la transparence, de la coordination et de la rationalisation des activités relatives aux règlements, aux politiques, aux projets et à la mise en œuvre	Pourcentage d'activités prévues et terminées relatives à l'amélioration de la réglementation et des politiques	90 %	31 mars 2015
Approche renouvelée et coordonnée quant à la gestion des risques écologiques et génétiques associés au déplacement des organismes aquatiques	Étapes nécessaires et terminées relatives à l'application du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques du Canada	100 %	31 mars 2015

Sous-programme 1.3.2 - Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique**Description**

Le programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique a été établi par Pêches et Océans Canada en réponse à une décision rendue par la Cour suprême de la Colombie-Britannique en février 2009, stipulant que l'aquaculture des poissons à nageoires constitue une pêcherie et relève donc exclusivement de la compétence fédérale. Plus précisément, le programme vise à mettre en œuvre le Règlement du Pacifique sur l'aquaculture découlant de la [Loi sur les pêches](#) pour une aquaculture durable et menée de façon à minimiser les risques pour les stocks de poisson sauvage en Colombie-Britannique. Le programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique couvre une gamme de secteurs et d'activités, incluant la délivrance de permis d'introduction et de transfert, les conditions rattachées aux permis, la gestion de l'environnement et de celle de la santé du poisson, la conformité et l'application, la consultation et la mobilisation, et la production de rapports publics.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
6 327 663	6 240 867	6 240 867

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
50,0	50,0	50,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un régime de réglementation transparent pour l'aquaculture en Colombie-Britannique	Pourcentage d'activités prévues et terminées relatives à l'amélioration de la réglementation et des politiques	90 %	31 mars 2015
Plan de gestion intégrée de l'aquaculture en eau douce tenant compte du processus consultatif en matière de gestion de l'aquaculture mis en place pour entendre les points de vue	Mesures nécessaires prises pour mettre en œuvre le Plan de gestion intégrée de l'aquaculture en eau douce	100 %	31 mars 2015

Sous-programme 1.3.3 - Programme des sciences de l'aquaculture durable

Description

Le secteur des sciences joue un rôle important dans le soutien de l'engagement du ministère pour une aquaculture durable. Les efforts de Pêches et Océans Canada en matière de sciences, d'évaluation du risque et de prestation de conseils visent à comprendre les interactions environnementales et biologiques qui interviennent entre les environnements aquacoles et aquatiques et à gérer la santé du poisson. Ces travaux s'inscrivent dans le soutien des décisions réglementaires, stratégiques et administratives du ministère; ils contribuent à l'acquisition de connaissances qui appuient l'aquaculture durable au Canada. La recherche du département permet d'accroître la certitude scientifique en matière de croissance de l'aquaculture dans le respect de la capacité d'assimilation de l'environnement aquatique naturel et l'engagement du Canada en matière de développement durable; elle éclaire l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrée et efficaces à l'échelle des zones/écosystèmes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
14 585 793	14 585 793	14 585 787

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
107,5	107,5	107,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs ont accès à des connaissances scientifiques fiables sur l'aquaculture	Pourcentage des principales questions prioritaires réglées comme convenu a priori avec la haute direction	90 %	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.4 - Programme de mise en valeur des salmonidés

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.4 - Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Le programme de mise en valeur des salmonidés favorise des pêches durables en améliorant les possibilités de récolte grâce à la production de poissons aux fins de récolte, à l'évaluation et à la conservation des stocks ainsi qu'au soutien à l'intendance assurée par les partenaires. Le programme contribue directement et indirectement aux possibilités de pêche durable grâce à l'élevage et à la mise en liberté de saumons du Pacifique à partir de ses écloséries et chenaux de frai. Les efforts d'amélioration visant les principaux stocks déployés dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés contribuent directement à la capacité du Canada de répondre à ses obligations découlant du Traité sur le saumon du Pacifique et favorise l'atteinte des objectifs en matière d'accès aux marchés internationaux pour les produits du saumon du Canada. Les activités de sensibilisation, de participation communautaire, de rétablissement et de maintien de l'habitat essentiel du saumon organisées dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés a permis de sensibiliser les collectivités et le grand public quant à l'intendance du saumon. Ce programme contribue à la [gestion intégrée des pêches](#), en particulier dans les domaines comme la [pêche commerciale](#) et [récréatif](#); [protection des pêches](#), ainsi que [le programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#), sans compter qu'il favorise la collaboration en matière de [santé des animaux aquatiques](#), de [biotechnologie et génomique](#). Les divers volets du programme sont coordonnés avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#), ainsi que les gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
29 597 995	29 597 995	29 239 842	29 239 823

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
212,1	212,1	212,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La mise en valeur des populations de saumon favorise la pêche	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les plans de gestion	50 %	31 mars 2015

stratégique	intégrée des pêches (PGIP) où la pêche ou l'évaluation des stocks constituent l'objectif de mise en valeur		
--------------------	--	--	--

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2 Le programme de mise en valeur des salmonidés est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- Résultat stratégique n° 3**
- Services internes**
- [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)

Renseignements supplémentaires

Sous-programme 1.4.1 - Opérations de mise en valeur des salmonidés

État des résultats prospectif

Description

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Coordonnées de l'organisation

Les opérations de mise en valeur des salmonidés comprennent la production de saumon du Pacifique à partir d'installations de mise en valeur et de l'habitat restauré, ainsi que grâce à des projets qui favorisent la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques. Les installations de mise en valeur comprennent les écloséries et les chenaux de frai qui produisent du poisson afin de procurer des occasions de récolte aux Premières nations, ainsi que dans les domaines de la pêche commerciale et sportive, en plus d'appuyer les engagements en matière d'évaluation des stocks pris par le Canada dans le cadre du Traité international sur le saumon du Pacifique. Le programme favorise la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques ainsi que dans les projets de rétablissement et d'amélioration de l'habitat, auxquels prennent aussi part les partenaires des autres ordres de gouvernement, de l'industrie et des Premières nations. Parmi les projets mis sur pied en collaboration avec des partenaires communautaires, on compte également le soutien à l'élaboration de plans intégrés relatifs aux bassins versants locaux et régionaux, et d'activités d'intendance. Les opérations de mise en valeur des salmonidés facilitent également les projets d'éducation à l'école et de sensibilisation auprès de la population.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
28 635 995	28 277 842	28 277 823

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
212,1	212,1	212,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un soutien est apporté aux stocks de saumons vulnérables	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les plans de gestion intégrée des pêches où la conservation et le rétablissement des stocks vulnérables constituent l'objectif de mise en valeur	25 %	31 mars 2015
Les Premières Nations, les collectivités et les tiers participent à des activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques à l'échelle locale	Nombre d'intendants communautaires (Premières Nations, bénévoles, étudiants, etc.) qui participent aux activités d'intendance soutenues par les Opérations de mise en	15 000	31 mars 2015

Sous-programme 1.4.2 - Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Description

Les programmes de contribution aux efforts de mise en valeur des salmonidés nous procurent un financement permettant de faciliter la mise en œuvre des projets communautaires sur le saumon et sur l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution prévoyant une collaboration à long terme avec la Fondation du saumon du pacifique et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. La source du financement que Pêches et Océans Canada accorde à ces fondations est entièrement compensée par les recettes tirées de la vente de timbres de conservation et des frais supplémentaires de conservation de la pêche commerciale exigés pour les cartes d'enregistrement du pêcheur. Utilisant les contributions de Pêches et Océans Canada comme capitaux de départ, la Fondation du saumon du pacifique finance des projets communautaires d'envergure sur le saumon et sur l'habitat du poisson afin de conserver, de rétablir et de mettre en valeur le saumon du Pacifique en partenariat avec les communautés, les autres gouvernements, les représentants des Premières nations et les organismes sans but lucratif. La T. Buck Suzuki Environmental Foundation entreprend directement des projets pour les communautés de pêcheurs afin de protéger et conserver le poisson et son habitat. Cette activité du programme de mise en valeur des salmonidés est financée par un apport au programme de paiement de transfert à la Fondation du saumon du Pacifique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
962 000	962 000	962 000

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les Premières Nations, les collectivités et les organisations ont des ressources pour participer à des activités coopératives de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques	Pourcentage minimum des fonds reçus dans l'année précédente par Pêches et Océans Canada grâce au timbre de conservation du saumon qui sont affectés comme paiements de contribution à la Fondation du saumon du Pacifique et à la T Buck Suzuki Fondation pour soutenir les projets de mise en valeur, d'habitat et d'intendance du saumon	90 %	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.5 - Santé des animaux aquatiques

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.5 - Santé des animaux aquatiques

Description

En collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada est chargé de mettre conjointement en œuvre le programme national sur la santé des animaux aquatiques. L'objectif de ce programme consiste à prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés sont essentielles afin de prévenir ou de limiter les éclosions de maladies graves. Une approche intégrée de la santé des animaux aquatiques protège la santé des ressources aquatiques du Canada, sauvages et d'élevage, et assure une plus grande stabilité économique et un potentiel de croissance accru pour les industries et les régions qui dépendent de ces ressources. Prévenir la propagation des maladies chez les animaux aquatiques au Canada et l'introduction de maladies infectieuses graves chez ceux-ci est une démarche essentielle à la protection des ressources aquatiques du Canada et à notre marché de l'exportation des poissons et fruits de mer. Les spécialistes du domaine scientifique de Pêches et Océans Canada donnent des conseils scientifiques, réalisent des diagnostics et effectuent du travail de recherche. Les connaissances découlant des efforts scientifiques contribuent à certifier la santé des animaux aquatiques dans le cadre du commerce des poissons et fruits de mer canadiens, de l'accès au marché et de la réalisation des responsabilités fédérales en vertu de la [Loi sur la santé des animaux](#) et de la [Loi sur les pêches](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
5 564 900	5 564 900	5 445 580	5 445 580

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
53,0	53,0	53,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décideurs ont accès aux résultats des tests diagnostiques pour la réglementation de la santé des animaux aquatiques	Pourcentage de critères remplis afin d'obtenir la certification SCC ISO 17025 pour chacun des trois laboratoires du	100 %	31 mars 2015

stratégique		Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada		
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2		Pourcentage de tests effectués sur des échantillons de poissons soumis aux laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada	100 %	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires	Les décideurs ont accès aux avis et aux connaissances scientifiques pour appuyer la réglementation sur la santé des animaux aquatiques	Pourcentage de rapports de recherche à la disposition des décideurs	90 %	31 mars 2015
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.6 - Biotechnologie et génomique

[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)[Profil
organisationnel](#)[Contexte
organisationnel](#)[Raison d'être et
responsabilités](#)[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)[Priorités
organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.6 - Biotechnologie et génomique

Description

Les connaissances et leur application dans le cadre de technologies innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le ministère doit acquérir les connaissances nécessaires afin de pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson issus de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans le domaine de la génomique et de la biotechnologie permet également au ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies et d'assainir les sites contaminés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
2 918 827	2 918 827	2 639 551	2 637 294

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
21,0	21,0	21,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décideurs de Pêches et Océans Canada et d'Environnement Canada ont accès à des avis et des connaissances en matière de biotechnologie pour la réglementation des produits du poisson issus de la biotechnologie	Pourcentage de réponses à des demandes d'avis et d'information en matière de biotechnologie fournies aux décideurs dans les délais	100 %	31 mars 2015
Les décideurs de Pêches et Océans Canada ont accès à des connaissances et à des avis en matière de génomique pour la gestion des pêches et des océans	Pourcentage de projets de l'Initiative de recherche-développement en génomique qui ont fourni des avis et des connaissances en matière de génomique aux décideurs	100 % dans les trois ans suivant l'achèvement d'un projet	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.7 - Engagement à l'échelle internationale

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.7 - Engagement à l'échelle internationale

Description

Grâce à des engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en encourageant et en influençant la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial, ainsi qu'en contribuant à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et fruits de mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts au pays, ainsi que les priorités internationales du gouvernement du Canada qui sont fondées sur l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du ministère. Les buts du programme bénéficient également de la création de relations vastes et constructives avec des partenaires internationaux, alors que ces relations reposent sur des stratégies et des buts communs. Plusieurs Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, mais le secteur canadien des poissons et fruits de mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Puisque le Canada partage trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux demeurent essentielles pour relever les défis dans les domaines des pêches et des écosystèmes, ainsi que pour favoriser les normes, les ententes et les décisions de gestion à l'échelle internationale qui reflètent les approches du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
14 882 983	14 882 983	12 283 812	12 240 812

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
45,0	40,3	40,3

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décisions et les accords internationaux en matière de gestion des pêches reflètent les positions et les intérêts du Canada	Pourcentage d'attributions / quotas canadiens de stocks de poisson de haute mer qui sont établis par les avis scientifiques et qui sont régis par des	100 %	31 mars 2015

stratégique		organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), dont le Canada est membre		
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
	Influence exercée par Pêches et Océans Canada dans le cadre des accords de libre-échange pertinents qui favorisent l'accès aux marchés internationaux des produits canadiens du poisson et de la mer	Pourcentage des négociations commerciales en cours ou des nouveaux accords de libre-échange qui intègrent les opinions émises par Pêches et Océans Canada et le texte proposé par ce dernier	100 %	31 mars 2015
	Régimes internationaux de gouvernance qui permettent de garantir la gestion durable des ressources et la santé des écosystèmes marins et reflètent les intérêts canadiens	Renégociation du chapitre 4 – Saumon rouge du fleuve Fraser – de la Commission du saumon du Pacifique	100 %	31 mars 2015

Faits saillants de la planification

- **Continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à améliorer la gestion des pêches à l'échelle mondiale** dans le cadre des projets continus des organisations régionales de gestion des pêches et d'activités stratégiques multilatérales plus larges (p. ex., l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies). Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.
- **Continuera d'assurer et de maintenir l'accès des marchés étrangers au poisson et aux fruits de mer canadiens** dans diverses ententes bilatérales et multilatérales, et fera progresser la résolution des problèmes liés aux pêches grâce à l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et à la participation aux efforts pangouvernementaux relatifs au Partenariat transpacifique. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.8 - Navigation maritime

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.8 - Navigation maritime

Description

Le programme de navigation de la Garde côtière canadienne procure aux secteurs du transport maritime commercial national et international, aux pêcheurs et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime pour ainsi favoriser la prospérité économique. Les services du programme consistent, entre autres, à fournir de l'information relative aux relevés et aux prévisions sur certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage, des structures maritimes contribuant à l'entretien des chenaux de navigation dans certaines voies navigables; des systèmes d'aide à la navigation, y compris des aides maritimes à courte portée comme les bouées, des aides à la navigation fixes et le système mondial de localisation différentiel, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; de l'aide aux navires emprisonnés dans la glace; l'ouverture de passage dans les glaces de rive; le déglacage des ports; des conseils sur la navigation dans les glaces et des renseignements sur les glaces, et un service d'escorte aux navires pour traverser les eaux couvertes de glace; et gérer les risques lors d'inondations sur le fleuve Saint-Laurent en assurant la surveillance, la prévention et la destruction des embâcles. Les services du programme contribuent également à la souveraineté de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens destinés aux communautés nordiques, en plus d'assurer une présence maritime visible du gouvernement fédéral dans le Nord canadien. La navigation maritime favorise la prospérité économique en assurant un accès économique, efficient et sécuritaire aux réseaux canadiens de transport maritime.

Ce programme est guidé par diverses organisations internationales telles que l'Association internationale de signalisation maritime, dont la Garde côtière canadienne est un membre actif.

Il est offert en coordination avec les programmes de la Garde côtière sur l'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#) et sur l'[état de préparation des actifs terrestres](#), le [Service hydrographique du Canada](#), [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#) et [Environnement Canada](#). L'autorité juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#) et la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017

stratégique	34 167 537	34 167 537	34 305 370	34 466 905
Résultat stratégique n° 1	Ressources humaines (équivalent temps plein)			
Résultat stratégique n° 2	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Résultat stratégique n° 3	231,0	231,0	231,0	
Services internes	Mesure du rendement			
Renseignements supplémentaires	Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
État des résultats prospectif	L'industrie de la navigation commerciale et les marins peuvent compter sur le soutien à la navigation maritime, ce qui facilite l'accès aux voies maritimes et les déplacements	La moyenne quinquennale du tonnage annuel intérieur et international total traité	Maintenir ou améliorer la moyenne quinquennale de 452,000t (la période de cinq ans la plus récente - 2006-2010)	31 mars 2015
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	Faits saillants de la planification			
Dépenses fiscales et évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Prenant les premières mesures visant à mettre en place un système de commandement des interventions reconnu partout dans le monde et à améliorer la capacité de la GCC à gérer les interventions à la suite d'incidents maritimes en collaboration avec les principaux partenaires d'intervention d'urgence et examiner les aides à la navigation. • Fera progresser l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord en collaboration avec Transports Canada dans le contexte de la Stratégie pour le Nord du gouvernement. • Mettra en œuvre la 2e version du portail de navigation électronique en fonction des commentaires reçus des intervenants. La navigation électronique permettra de disposer d'information précise et fiable en matière de navigation, qui sera disponible et utilisable par les navires et les autorités côtières pour appuyer une prise de décision efficace, réduire au minimum l'erreur humaine et améliorer les communications. • Poursuivra le renouvellement de la stratégie de tarification des Services maritimes en faisant progresser l'engagement du ministère d'examiner et de revoir la méthode d'établissement des coûts conformément aux directives de la <i>Loi sur les frais d'utilisation</i>, dans le but de modifier les frais. En 2014-2015, la Garde côtière canadienne continuera de mener des consultations sur les méthodes d'établissement des coûts associés aux services. 			
Coordonnées de l'organisation				



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.9 - Ports pour petits bateaux

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.9 - Ports pour petits bateaux

Description

Le programme des Ports pour petits bateaux exploite et entretient un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale, et appuient les intérêts généraux des collectivités côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel à la prospérité économique du secteur maritime et de l'industrie des pêches au Canada, et contribue à la sécurité publique. Le programme des Ports pour petits bateaux utilise ses ressources pour maintenir ouverts et en bon état les ports essentiels à l'industrie de la pêche commerciale. Le programme des Ports pour petits bateaux est réalisé en collaboration avec les administrations portuaires, organismes sans but lucratif qui représentent les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la collectivité en général, et gèrent les ports dans le cadre d'un accord de location conclu avec Pêches et Océans Canada. La propriété des ports à faible activité et des ports de plaisance est transférée aux collectivités locales par dessaisissement afin que les Ports pour petits bateaux puissent concentrer leurs ressources sur les ports de pêche commerciale jugés essentiels. Le programme des Ports pour petits bateaux est financé au moyen d'un crédit annuel et repose sur un programme de paiements de transfert à deux volets, soit le programme de subventions à des catégories de ports pour petits bateaux et le programme de contribution à des catégories de ports pour petits bateaux. Ce programme est régi par la [Loi sur les ports de pêche et de plaisance et son règlement](#), ainsi que par la [Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
94 277 242	94 277 242	92 198 854	92 198 836

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
164,0	164,0	164,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Réseau de ports sécuritaires et accessibles qui contribuent à l'industrie de la pêche commerciale	Pourcentage des installations des ports de pêche essentiels en bonne condition ou mieux	80 %	31 mars 2015

stratégique	Les activités de Ports pour petits bateaux procurent des avantages économiques	Produit intérieur brut généré par les activités de Ports pour petits bateaux	80,0 M\$ (point de référence des services votés pour 2011-2012)	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2	Les administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels	Les administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels	>90 %	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.10 - Délimitation du territoire[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)[Profil
organisationnel](#)[Contexte
organisationnel](#)[Raison d'être et
responsabilités](#)[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)[Priorités
organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.10 - Délimitation du territoire

Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada reposent sur les données hydrographiques et sur l'expertise en matière de géodésie marine. En 2003, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; en décembre 2013, le pays a présenté des preuves soutenant l'établissement des limites extérieures du plateau continental du Canada au-delà de la zone économique exclusive actuelle de 200 milles. Pêches et Océans Canada est chargé de fournir les données hydrographiques et son expertise courante dans le domaine de la géodésie marine afin de défendre la thèse du Canada devant la Commission sur les limites du plateau continental. Dans le cadre de cet effort, le ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec [Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada](#) et [Ressources naturelles Canada](#). En partenariat avec lus de la contribution directe du programme à la présentation du Canada à la Commission, le programme définit les positions géographiques de toutes les limites maritimes et apporte les éléments de preuve géodésiques devant servir à résoudre les conflits frontaliers (comme la mer de Beaufort, l'île Hans), ainsi que les poursuites en rapport avec les infractions au droit maritime international (comme la pêche en eaux étrangères). En faisant reconnaître ces limites et ces frontières à l'échelle internationale, le Canada réussit à affirmer son droit de souveraineté et à assurer la sécurité de ses frontières maritimes. Il existe un lien entre ce programme, la sûreté maritime et l'application de la loi.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
742 607	742 607	751 214	778 794

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
13,0	13,0	13,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les limites et frontières maritimes du Canada sont définies selon les normes internationales; cette information est soutenue par des experts en géodésie et	Le pourcentage du matériel (documentation, modèles, logiciels, etc.) qu'on a réussi à archiver pour la présentation du Canada à la Commission des limites du plateau continental	100 %	31 mars 2015

stratégique	rendue accessible pour conseiller les décideurs et les organismes de réglementation.	des Nations Unies en décembre 2013		
Résultat stratégique n° 1		Pourcentage des conseils et des rapports d'experts acceptés pour la définition ou la défense de la description géographique des limites et frontières maritimes du Canada	100 %	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.11 - Programme d'adaptation du changement climatique

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.11 - Programme d'adaptation du changement climatique

Description

En tant que ministère qui contribue à la croissance et à la viabilité de nombreux secteurs maritimes, et étant donné les milliards de dollars investis dans l'infrastructure connexe, Pêches et Océans Canada doit se positionner et adapter ses décisions et ses activités afin de tenir compte des vulnérabilités, des risques, des répercussions et des occasions associés aux changements climatiques. Les évaluations des risques réalisées dans le cadre du programme, de même que l'acquisition de connaissances scientifiques et l'élaboration d'outils d'adaptation appliqués, permettent au programme d'adaptation aux changements climatiques d'intégrer les facteurs liés aux changements climatiques et des stratégies de gestion adaptative à la prise de décisions sur les domaines de responsabilité relevant de notre mandat. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources halieutiques, des ports pour petits bateaux ou de la navigation maritime, le ministère et les Canadiens doivent tenir compte, dans leur prise de décisions, des changements climatiques pour que le Canada puisse continuer de tirer des avantages socioéconomiques de ses océans et de ses eaux intérieures. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un programme horizontal¹ auquel prennent part, en plus de Pêches et Océans Canada, [Environnement Canada](#), [Transports Canada](#), [Affaires autochtones et Développement du Nord Canada](#), [Parcs Canada](#) et l'[Agence de la santé publique du Canada](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
2 310 465	2 310 465	2 390 465	—

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
7,0	7,0	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Pêches et Océans Canada possède les connaissances et les outils nécessaires pour répondre aux	Nombre global de mesures d'adaptation entreprises par Pêches et Océans Canada qui démontrent	> 7 (résultat pour 2012-2013 utilisé comme point de comparaison)	31 mars 2015

stratégique	répercussions et aux possibilités qui sont liées aux changements climatiques	qu'on a tenu compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques sur les océans et les voies navigables intérieures	100 %	31 mars 2016
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3	Services internes	Pourcentage de programmes pertinents de l'Architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada pour lesquels on a identifié des risques et mis au point des mesures d'adaptation pour les gestionnaires de programme, en tenant compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques		
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

¹ Pour obtenir plus de renseignements sur l'engagement continu du Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site web d'[Environnement Canada](#). Pour en savoir plus sur les contributions de Pêches et Océans Canada au chapitre de l'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, visitez le site web du [Programme d'adaptation du changement climatique](#).

Date de modification: NaN-
NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

Description

Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection, et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans, et l'habitat du poisson.

Quels sont les objectifs du ministère?

L'un des principaux objectifs de Pêches et Océans Canada consiste à protéger les écosystèmes aquatiques sains et productifs du Canada qui fournissent des ressources durables à la population canadienne.

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

Le Canada est riche en ressources naturelles aquatiques qui contribuent au bien-être social, environnemental, et économique des Canadiens. En maintenant des écosystèmes productifs, Pêches et Océans Canada continue d'appuyer les pêches commerciales, récréatives, et autochtones, ce qui contribue au maintien de la prospérité économique des générations actuelles et à venir.

Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

Pêches et Océans Canada réalise ces objectifs en établissant des cadres, des règlements, et des politiques pour assurer l'intendance partagée des systèmes d'eau douce et la gestion des trois océans du Canada ainsi que du plus long littoral au monde. Le ministère désigne des régions précises de l'océan comme zones de protection marine afin de protéger les ressources importantes sur le plan écologique et biologique. Avec l'appui des gouvernements, des intervenants, de la communauté internationale, et des groupes autochtones, le Canada a adopté une approche intégrée de la gestion de l'espace océanique et des activités liées aux océans.

Le ministère collabore avec ses partenaires pour surveiller la situation des espèces aquatiques en péril en vue d'empêcher d'autres déclin de leurs populations et pour fixer des objectifs de conservation et de rétablissement en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

En collaboration avec les provinces, les territoires, et d'autres partenaires, Pêches et Océans Canada s'efforce d'empêcher les espèces aquatiques envahissantes de pénétrer les voies navigables canadiennes, où elles sont susceptibles de nuire aux écosystèmes naturels des lacs, des rivières, et des océans, en plus de constituer une menace importante pour l'industrie des pêches.

stratégique	Pêches et Océans Canada entreprend des recherches, participe à des évaluations environnementales, et effectue des examens réglementaires dans le cadre de grands projets d'exploitation des ressources, comme les mines et les barrages hydroélectriques.
Résultat stratégique n° 1	Le ministère offre des conseils afin d'aider les promoteurs à se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dont l'objectif est d'éviter des dommages graves aux pêches
Résultat stratégique n° 2	commerciales, récréatives, et autochtones ainsi que de respecter les exigences en matière de pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles. Une approche de
Résultat stratégique n° 3	collaboration rationalisée et axée sur la science permet d'obtenir une rétroaction opportune et prévisible du gouvernement fédéral.
Services internes	
Renseignements supplémentaires	Pêches et Océans Canada effectue des recherches afin de mieux comprendre les moyens de prévenir, d'atténuer, ou d'adapter une vaste gamme d'incidences sur les écosystèmes aquatiques du Canada, comme les répercussions des changements climatiques. Ces recherches permettent d'orienter la planification d'activités, comme le transport maritime, le développement énergétique, et les projets d'exploitation minière dans le Nord canadien.
État des résultats prospectif	
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	Les agents des pêches surveillent et imposent la conformité aux lois et aux règlements fédéraux mis en place dans le but de protéger les écosystèmes aquatiques canadiens et les pêches qui en dépendent. La Garde côtière intervient quant à elle lorsque des incidents de pollution marine sont signalés dans les eaux canadiennes. Pêches et Océans Canada déploie tous les efforts possibles afin de réduire au minimum les répercussions négatives des incidents de pollution marine sur les écosystèmes du Canada et veille à ce que les mesures qui s'imposent soient prises.
Dépenses fiscales et évaluations	
Coordonnées de l'organisation	Les mesures et les décisions du ministère sont fondées non seulement sur des données, des recherches, et des analyses scientifiques fiables, mais également sur divers intérêts exprimés par des citoyens et des intervenants canadiens provenant d'horizons variés, dans le but de générer des avantages à long terme pour la population canadienne.

Le résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » s'articule autour de cinq programmes et de huit sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
 - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
 - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
- [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
 - [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
 - [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
- [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.1 - Conformité et application de la loi

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.1 - Conformité et application de la loi

Description

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson et des océans. Ce programme repose sur une approche équilibrée en matière de gestion et d'application des règlements, incluant la promotion de la conformité grâce à l'éducation et à une intendance partagée; les activités de surveillance et de contrôle; et la gestion des cas importants, des enquêtes spéciales liées aux questions de conformité complexes. En outre, ce programme fonctionne en étroite collaboration avec le Secteur des écosystèmes et de gestion des pêches, la [Gendarmerie Royale du Canada](#) et les partenaires de l'industrie pour assurer une activité de pêche paisible et ordonnée, en plus d'apporter une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne, d'aider la [Défense nationale](#) à identifier les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités intenses de surveillance maritime. Il joue un rôle de premier plan avec Écosystèmes et de gestion des pêches, [Environnement Canada](#) et l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#) lorsqu'il s'agit d'administrer le [Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques](#) pour contribuer à assurer à la population une protection contre les produits de la pêche contaminés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
101 372 908	101 372 908	100 473 991	100 473 941

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
724,6	724,6	724,6

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les particuliers et les organisations, canadiens et étrangers, agissent en conformité avec les lois, les règlements et les autres cadres de gestion régissant les voies	Pourcentage du taux de conformité de divers secteurs de la communauté réglementée (p. ex. pêches commerciales, pêches récréatives, projets de développement ayant une	90 %	31 mars 2015

stratégique	navigables, les pêches, les océans et l'habitat au Canada	incidence sur l'habitat du poisson, etc.)		
Résultat stratégique n° 1		Index de gravité des infractions (mesure pondérée de la répartition de toutes les infractions détectées annuellement)	Nouvel indicateur. La cible sera déterminée en 2014-2015.	N/A
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3				

Faits saillants de la planification

- **Continuera de faire progresser et d'appuyer les efforts globaux pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée** en collaborant avec les partenaires internationaux pour élaborer le cadre stratégique sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (p. ex., en collaborant avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) et avec nos partenaires et intervenants pour détecter le crime organisé, la fraude et la collusion dans les pêches (au Canada et dans le monde) et lutter contre ces activités et d'autres formes de non-conformité. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.
- **Continuera son passage à un modèle d'application de la loi axée sur les renseignements pour surveiller la conformité et faire respecter la loi** tout en établissant des liens et des partenariats avec la communauté mondiale du renseignement et parmi les partenaires et les organismes canadiens de sûreté maritime et nationale chargés de l'application de la loi. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.

Le programme Conformité et application de la loi est offert grâce à cinq sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
- [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
- [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
- [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
- [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)

Sous-programme 2.1.1 - Éducation et intendance partagée

Description

Le programme d'éducation et d'intendance partagée comprend l'éventail des activités essentielles visant à promouvoir la conformité en faisant appel à des stratégies, comme l'éducation, les campagnes de promotion, ainsi que l'engagement des partenaires et des intervenants. Les activités d'éducation sensibilisent le public et les utilisateurs de la ressource et leur permettent de mieux comprendre, rehaussant ainsi leur capacité de se conformer aux exigences réglementaires. Les campagnes de promotion contribuent à faire naître un sens de l'éthique chez les intervenants et dans la population en général, puisqu'elles les encouragent à accroître leur degré de conformité volontaire. L'engagement des Premières nations, des clients et des autres groupes d'intérêts lorsqu'il s'agit de gérer la conformité du processus décisionnel et de réaliser les fonctions de conformité contribue à accroître le sentiment d'appartenance et la responsabilité du point de vue de l'intendance dans les régimes de gestion des ressources aquatiques. Les activités prévues dans le cadre de ce sous-programme passeront de visites uniquement en milieu scolaire et autres activités destinées au grand public à des activités visant à favoriser une plus grande participation de groupes ciblés d'utilisateurs de la ressource et de la chaîne d'approvisionnement en produits de la mer. Ensemble, les activités du programme d'étude et d'intendance partagée favorisent la conformité et contribuent à accroître le soutien en vue de l'avenir.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

--	--	--	--

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
8 352 681	8 352 680	8 352 680

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
59,0	59,0	59,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens ont accès à des renseignements pertinents et sont informés de la réglementation liée à la protection du poisson et de son habitat au Canada	Pourcentage d'heures consacrées à des activités de sensibilisation par les agents des pêches	10 %	31 mars 2015

Sous-programme 2.1.2 - Suivi, contrôle et surveillance

Description

Le programme de suivi, contrôle et surveillance comprend un certain nombre d'activités traditionnelles de conformité et d'exécution visant à détecter et à contrer les activités illégales. La surveillance de la pêche et des autres activités constitue une fonction de surveillance visant à déterminer la mesure dans laquelle les participants se conforment à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion en vigueur. La surveillance sur la terre, sur l'eau et dans les airs repose sur le recours à la technologie moderne, comme les systèmes de surveillance des navires et la surveillance vidéo, de même que sur la surveillance au moyen de radars et de satellites afin de détecter les activités illégales. Les services de tiers offerts dans le cadre des programmes de gardien, d'observateur en mer et de surveillance à quai, ainsi que des partenariats et des opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'exécution apportent une contribution importante à ce programme. La population en général collabore en déclarant les violations dans le cadre des programmes Observer, Noter et Signaler. Pour contrer les activités illégales, on procède à des activités d'exécution, incluant des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des ordres, des diversions, l'émission de contraventions, des accusations, ainsi que des poursuites.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
48 633 081	48 513 841	48 513 808

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
353,0	353,0	353,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens connaissent leurs obligations et s'engagent à les respecter	Pourcentage d'infractions à risque élevé qui sont traitées	>95 %	31 mars 2015
	Taux de réussite des poursuites	>80 %	31 mars 2015

Sous-programme 2.1.3 - Cas majeurs et enquêtes spéciales

Description

Les efforts déployés dans le cadre du programme des cas majeurs et des enquêtes spéciales visent principalement à résoudre les problèmes de conformité complexes et à risque élevé qui posent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qu'on ne peut contrer par l'éducation ou au moyen des activités régulières de suivi, contrôle et surveillance. Les techniques d'enquête spéciales, incluant les opérations secrètes, la surveillance technique, le recours à des mandats de perquisition et les technologies de l'information médico-légales s'utilisent afin de résoudre les difficultés uniques qu'on rencontre lorsqu'on s'attaque à la pêche et aux autres activités illégales. Les opérations de cueillette et d'analyse des renseignements officiels, la coopération et le réseautage entre les divers organismes, ainsi que l'harmonisation et l'intégration des systèmes de données aux outils d'analyse visuelle permettent d'identifier avec plus de précision les objectifs d'exécution et contribuent à la mise sur pied de dossiers importants sur les analyses de rentabilisation pour assurer ainsi le dénouement concluant des poursuites. Ce programme correspond aux engagements, tant au pays qu'à l'étranger, ayant pour but de lutter contre la pêche illégale, non déclarée, non réglementée, ainsi que de protéger l'habitat et les espèces en péril, de contribuer aux écosystèmes aquatiques durables, d'appuyer les activités économiques légitimes et de protéger les consommateurs contre les produits de la pêche qu'on a récoltés illégalement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
12 394 141	12 441 200	12 441 183

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
78,0	78,0	78,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Tous ceux qui ne se conforment pas à la législation, aux règlements et aux autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans et les habitats canadiens sont tenus responsables de leurs actes	Pourcentage de cas majeurs qui ont abouti à des condamnations	90 %	31 mars 2016

Sous-programme 2.1.4 - Capacité du programme de conformité et d'application des lois

Description

La capacité des programmes implique, entre autres, le perfectionnement et le soutien d'effectifs compétents, munis de l'équipement nécessaire, bien informés, protégés et efficaces. La pierre angulaire de ce programme de conformité et d'exécution repose dans le recrutement d'agents des pêches dans le cadre du [Programme de développement de carrière des agents des pêches](#). La formation continue, incluant une formation très spécialisée en matière d'exécution et de renseignements, constitue un autre volet essentiel qui doit faire l'objet d'investissements réguliers. Un cadre juridique et politique efficace, ainsi que des systèmes de collecte et d'analyse de l'information sont également des aspects importants de la structure de soutien. Les normes, les vérifications et les

codes de conduite nous assurent que l'exécution des lois et des règlements se déroulent de manière équitable, prévisible, impartiale et uniforme, et ce, conformément à la [Charte canadienne des droits et libertés](#). L'acquisition et la gestion d'équipement, de véhicules et de navires sont essentiels pour assurer une main-d'œuvre efficace et dotée de l'équipement nécessaire. Enfin, on fait appel à la planification stratégique et à l'évaluation intégrée des risques pour identifier les priorités opérationnelles et pour assurer l'équilibre idéal entre les outils et les approches employés pour réaliser les objectifs des programmes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
31 274 722	30 631 042	31 166 270

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
234,6	234,6	234,6

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le Canada a la capacité de gérer et d'appliquer efficacement les lois, les règlements et les autres cadres de gestion qui régissent les voies navigables, les pêches, les océans et les habitats du pays de manière juste, prévisible et uniforme	Pourcentage des élèves-officiers de pêches qui ont réussi la formation pratique de 30 mois et qui sont demeurés au sein du programme de conformité et d'application des lois après cinq ans de service	75 %	31 mars 2015

Sous-programme 2.1.5 - Services de renseignement

Description

L'objectif premier des Services de renseignement est de recueillir et d'analyser les renseignements provenant de toutes sources¹, en vue de produire des renseignements qui guideront les décideurs dans la prise de décisions judicieuses et éclairées. En substance, les renseignements fournissent des conseils sur les aspects de l'environnement opérationnel sur lesquels les décideurs devraient se concentrer. À mesure que le programme Conservation et Protection évoluera vers un organisme « axé sur le renseignement », la collecte de renseignements précis et utilisables ainsi que la capacité de fixer les priorités et d'élaborer des plans de suivi aideront à contrôler, à réduire et, plus important encore, à atténuer à l'avance les menaces et les risques, ce qui est essentiel au succès du programme et à la responsabilisation ministérielle. L'établissement d'un modèle de renseignement à titre de pratique opérationnelle essentielle au sein du programme Conservation et Protection permettra d'analyser la gestion des pêches et les pratiques de surveillance de la conformité, afin d'aller au-delà des interventions en cas d'urgence et de cibler stratégiquement les ressources sur les domaines comportant les risques les plus élevés et d'assurer ainsi une efficacité maximale du programme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
718 283	535 228	—

Ressources humaines (équivalent temps plein)

--	--	--

2014-2015	2015-2016	2016-2017
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'un Service national de renseignements sur les pêches qui permet d'obtenir de l'information exacte et significative aux fins du processus décisionnel sur la conformité et l'application de la loi, de l'établissement des priorités et de l'atténuation du risque et de la prévention au moyen du programme de Conservation et Protection afin d'améliorer la sûreté maritime et d'aider à détecter et à combattre le crime organisé, la fraude et la collusion dans le secteur des pêches (à l'échelle nationale et internationale) et toute autre forme de non-conformité	Nombre de renseignements par type	Année 1 - 15 Année 2 - 30 Année 3 - 45 Année 4 - 60 Année 5 - 75 Prévisions en fonction de la capacité du programme	31 mars 2015 au 31 mars 2019
	Vérification annuelle du nombre de certificats de capture par rapport au nombre total de certificats de capture délivrés annuellement au Canada	100 par rapport au nombre total de certificats de capture délivrés (nombre total sera déterminé à la fin de 2014-2015)	31 mars 2015
	Vérification nationale du taux de conformité à l'égard des certifications de capture délivrés l'année civile précédente	45 % de conformité à la vérification (non-conformité ou problèmes techniques); 85 % de conformité à la <i>Loi sur les pêches</i>	31 mars 2015

¹ Le terme « information de toutes sources » renvoie à l'ensemble de l'information provenant des sources ouvertes, ou l'OSINT (Internet, documents publics, médias, etc.), des sources secrètes, ou l'HUMINT (sources humaines confidentielles, agents), des renseignements par imagerie, ou l'IMINT (p. ex. information géospatiale), et des renseignements d'origine électromagnétique, ou le SIGINT (p. ex., l'information provenant du [Centre de la sécurité des télécommunications](#)).



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.2 - Protection des pêches

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.2 - Protection des pêches

Description

Les espèces de poissons d'eau douce et de mer, ainsi que l'habitat du poisson, jouent un rôle important dans l'écosystème aquatique durable et la prospérité économique du Canada. Bon nombre d'activités entreprises dans les eaux de pêche douces ou marines, ou à proximité de celles-ci, notamment l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières, la foresterie, l'exploitation minière, la production d'énergie hydroélectrique et l'agriculture, peuvent nuire aux pêches en causant de graves dommages aux poissons et à leurs habitats. L'objectif stratégique du programme de protection des pêches est de contribuer au maintien de la durabilité et de la productivité des pêches commerciales, récréatives et autochtones du Canada en réduisant au minimum les menaces découlant d'ouvrages, d'entreprises ou d'activités qui ont lieu dans les eaux canadiennes ou près de celles-ci. Dans la mesure où le mandat du programme de protection des pêches le permet, cet objectif stratégique contribuera au maintien des ressources halieutiques qui soutiennent ces pêches, afin d'assurer la durabilité et la productivité de celles-ci ainsi que la continuation de l'utilisation de ces ressources par les Canadiens, maintenant et dans le futur. En retour, on prévoit que cela assurera le maintien des avantages économiques, sociaux et autres qui découlent des efforts liés aux pêches et à leur développement. Les objectifs immédiats du programme sont les suivants : veiller à ce que les personnes qui effectuent les examens réglementaires des projets de développement reçoivent l'orientation, les conseils et la formation nécessaires pour répondre aux demandes conformément au cadre législatif et réglementaire; s'assurer que les personnes qui entreprennent des activités de développement dans des eaux de pêches commerciales, récréatives ou autochtones, ou à proximité de telles eaux, ont reçu l'orientation nécessaire pour respecter les exigences de la Loi sur les pêches; fournir aux organisations, en coopération avec d'autres partenaires financiers, les ressources nécessaires pour prendre des mesures correctives, dans les habitats touchés, qui permettraient d'améliorer les pêches récréatives au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
62 943 218	62 943 218	48 875 362	46 986 871

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
396,5	394,0	391,5

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des progrès concernant la transformation de la gestion de l'habitat du poisson visant à assurer la durabilité et la productivité à long terme des pêches commerciales, récréatives et autochtones	Un nouveau cadre stratégique national de protection des pêches est en place	100 %	31 mars 2015

Faits saillants de la planification

- **Continuera d'appliquer les dispositions de protection des pêches de la *Loi sur les pêches***, qui sont entrées en vigueur à l'automne 2013, en collaborant avec des intervenants externes, notamment des organisations autochtones, et en poursuivant l'élaboration des documents d'orientation et des conseils scientifiques nécessaires l'intention des promoteurs et du personnel pour l'exécution des politiques et des programmes.
- **Financera des projets par l'entremise du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives**, avec des groupes locaux et d'autres, pour améliorer la conservation des habitats qui soutiennent les pêches et pour promouvoir la protection des pêches. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle.
- **Continuera de donner suite à l'annonce faite dans le Plan d'action économique de 2013 visant à ce que toutes les recettes générées par la vente des timbres de conservation du saumon du Pacifique faisant l'objet d'une pêche récréative soient versées à la Fondation du saumon du Pacifique** en vue de la conservation et de la mise en valeur du saumon du Pacifique.

Le programme Protection des pêches est offert grâce à cinq sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
- [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
- [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

Sous-programme 2.2.1 - Examens réglementaires, normes et lignes directrices

Description

Le programme de protection des pêches de Pêches et Océans Canada est un programme fédéral de réglementation des projets de développement qui sont mis en œuvre dans des eaux qui soutiennent les pêches commerciales, récréatives et autochtones, ou à proximité de ces eaux, partout au pays. Les activités du programme contribuent à réduire le plus possible les menaces qui pèsent sur la productivité des pêches commerciales, récréatives et autochtones. Dans le contexte des initiatives pangouvernementales en matière de développement durable et de rationalisation de la réglementation, ce programme aide les Canadiens à éviter, à atténuer ou à gérer les dommages sérieux aux pêches commerciales, récréatives ou autochtones. Le programme s'appuie sur des connaissances scientifiques pour élaborer des règlements et des politiques, pour fournir une orientation et des conseils officiels, pour participer à des évaluations environnementales (Agence canadienne d'évaluation environnementale et Régimes nordiques) ainsi que pour échanger avec des particuliers, des organisations et d'autres paliers de gouvernement afin de gérer la conformité en appui à ses objectifs de protection des pêches, et fournit un soutien d'expert aux gardiens dans le cadre du Plan d'action relatif aux sites contaminés fédéraux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
39 619 180	32 659 872	31 149 646

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
304,5	304,5	304,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des progrès concernant la transformation de la gestion de l'habitat du poisson en vue d'assurer la durabilité et la productivité à long terme des pêches commerciales, récréatives et autochtones	Un nouveau cadre stratégique national de protection des pêches est en place	100 %	31 mars 2015
Les promoteurs de projet disposent des renseignements nécessaires pour éviter ou atténuer les dommages importants aux poissons et à leurs habitats qui sont visés par la pêche commerciale, récréative ou autochtone ou qui la soutiennent	Pourcentage du nombre total de projets soumis à Pêches et Océans Canada qui n'ont pas besoin d'un examen propre au site	25 %	31 mars 2015

Sous-programme 2.2.2 - Partenariats et arrangements réglementaires

Description

Le programme de partenariats pour la conservation des pêches récréatives favorise les initiatives à partenaires multiples et soutient des projets dirigés par des groupes de pêche récréative et de pêche à la ligne, de même que par des organismes de conservation, et qui visent à améliorer les pêches récréatives au Canada. Ces groupes possèdent une expertise établie et ont mis en place des approches de collaboration en matière de conservation des pêches; ils sont bien placés pour assurer la prestation de projets de restauration de l'habitat qui profitent aux pêches récréatives. Le financement du programme permet aux bénéficiaires de celui-ci de prendre des mesures pour restaurer, reconstruire et assainir l'habitat du poisson qui est soit compromis, soit menacé dans des secteurs importants pour la durabilité et la productivité des pêches récréatives du Canada. En outre, le personnel chargé du programme établit des ententes avec d'autres autorités réglementaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des administrations municipales et d'autres parties qui sont les mieux placées pour offrir ou appuyer des services de protection des pêches à l'intention pour les Canadiens. L'objectif stratégique de haut niveau du cadre du programme intègre à la fois les aspects réglementaires et non réglementaires de la protection des pêches. Le cadre offre ainsi une combinaison de stratégies réglementaires conçues pour minimiser les menaces qui pèsent sur les poissons et leur habitat qui font partie des pêches commerciales, récréatives et autochtones ou les appuient, et de stratégies non réglementaires qui pourraient notamment comprendre la collaboration avec des partenaires en vue d'appuyer la conservation de l'habitat. Le programme de protection des pêches utilise le financement du paiement de transfert suivant: Programme de partenariats relatif à la conservation des pêches récréatives.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
9 129 768	2 479 654	2 317 475

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
18,0	18,0	18,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Mise en œuvre des projets de partenariat	Nombre de projets financés	150	31 mars 2015
	Nombre de partenaires	300	31 mars 2015
Habitat ciblé des poissons visés par les pêches récréatives rétabli	Aire de l'habitat des poissons visés par des pêches rétablie	90 % de la planification	31 mars 2015

Programme 2.2.3 - Espèces aquatiques envahissantes

Description

Dans le cadre du Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, Pêches et Océans Canada est en train d'élaborer une nouvelle réglementation visant à empêcher l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, à détecter tôt de nouveaux envahisseurs et à réagir rapidement à leur présence, et, au besoin, à gérer les espèces envahissantes établies et en voie de propagation. Lorsque la nouvelle réglementation entrera en vigueur, le ministère travaillera de concert avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour l'administrer et l'appliquer. L'administration de la réglementation sera soutenue par des activités scientifiques continues, comme la recherche sur les voies d'invasion, les méthodes permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques et les mesures de contrôle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
14 194 270	13 735 836	13 519 750

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
74,0	71,5	69,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décideurs et les autorités législatives possèdent les données scientifiques et les outils nécessaires pour gérer les espèces aquatiques envahissantes à l'échelle nationale et internationale	Nombre d'évaluations des risques des espèces aquatiques envahissantes pour lesquelles on a donné des conseils scientifiques	Maintenir la moyenne quinquennale	31 mars 2015
L'abondance des lamproies marines dans les Grands Lacs se situe à l'intérieur des cibles de chaque lac	Nombre de Grands Lacs où l'abondance des lamproies marines est égale ou inférieure aux quantités de lamproies marines déterminées par la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour le lac en question	5	31 mars 2015
Les gestionnaires de programme ont les outils nécessaires pour prévenir ou gérer la propagation de la carpe asiatique dans les	Pourcentage d'outils demandés (p. ex. rapports scientifiques, publications, documents de sensibilisation) fournis aux	Maintenir la moyenne quinquennale	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.3 - Gestion des espèces en péril

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.3 - Gestion des espèces en péril

Description

La [Loi sur les espèces en péril](#) constitue le fondement législatif de la stratégie de protection des espèces sauvages en péril du gouvernement du Canada. La [Loi sur les espèces en péril](#) établit un processus pour la réalisation des évaluations scientifiques sur l'état des populations de chaque espèce sauvage et un mécanisme pour l'inscription des espèces sauvages disparues du pays, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. La [Loi sur les espèces en péril](#) prévoit également des dispositions sur la protection, le rétablissement et la gestion des espèces sauvages inscrites, de leur résidence et de leur habitat essentiel. En tant qu'un des deux ministres compétents en vertu de la [Loi sur les espèces en péril](#), le ministre de Pêches et Océans Canada a la responsabilité et la mission de protéger et de rétablir toutes les espèces aquatiques au Canada (hormis celles qui se trouvent sur les biens fonciers fédéraux sous la responsabilité de l'Agence Parcs Canada). La gestion du programme respecte les principes essentiels de la [Loi sur les espèces en péril](#), à savoir : l'intendance et la participation, la consultation et la coopération, ainsi que l'observation et l'application de la loi. Le programme s'appuie sur des recherches scientifiques solides et tient compte des données socioéconomiques, ainsi que des connaissances des intervenants et des collectivités, pour appuyer les activités du cycle de conservation des espèces en péril, y compris : l'évaluation et l'inscription des espèces; le rétablissement et la protection d'espèces en péril par l'élaboration de programmes de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion; la détermination et la protection de l'habitat essentiel de ces espèces; la mise en œuvre de mesures de rétablissement et la production de rapports sur les progrès réalisés pour assurer la survie ou le rétablissement des espèces. Le programme sur les espèces en péril aide à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques afin que ceux-ci demeurent sains et productifs pour les générations futures de Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
22 350 000	22 350 000	14 561 049	14 561 042

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
115,5	113,5	113,5

Mesure du rendement

--	--	--

	Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
stratégique	Les autorités publiques disposent de l'information nécessaire pour protéger les espèces aquatiques en péril inscrites et leur habitat essentiel	Pourcentage d'espèces en voie de disparition ou menacée inscrites dont l'habitat essentiel a été identifié	85 %	31 mars 2016
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2	Prévention de la disparition du Canada ou de l'extinction des espèces aquatiques en péril et soutien de à leur rétablissement	Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites pour lesquelles le statut «à risque» s'est amélioré ou n'a pas changé lors de leur réévaluation par Comité sur la situation des espèces en péril au Canada	85 %	31 mars 2018
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.4 - Services d'intervention environnementale

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.4 - Services d'intervention environnementale

Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral responsable de garantir une intervention appropriée lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources mystérieuses dans les eaux canadiennes, en plus d'apporter son appui aux pays faisant l'objet d'ententes internationales. Le programme des services d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique. Par l'entremise du programme des services d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau approprié et uniforme à l'échelle nationale en ce qui concerne la préparation et les services d'intervention en eaux canadiennes; surveille et enquête sur tous les signalements de pollution marine au Canada conjointement avec les autres ministères fédéraux; et entretient des communications avec les partenaires du programme, dont [Transports Canada](#) et [Environnement Canada](#), afin d'assurer une approche uniforme pour l'intervention en cas d'incidents de pollution marine. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière contribue essentiellement à la mise en œuvre de ce programme. Celui-ci est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les avis scientifiques. Les ententes sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les organismes d'intervention commerciaux constituent un facteur essentiel pour appuyer le Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la [Loi sur les océans](#), la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#), la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#), dans la [Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
12 932 842	12 932 842	13 466 668	14 569 038

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
107,0	107,0	107,0

Mesure du rendement

--	--	--

stratégique	Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Résultat stratégique n° 1	Atténuation des répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique	Pourcentage de cas signalés dans lesquels l'intervention était appropriée par rapport au polluant, à la menace et à l'impact	100 %	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 2	Faits saillants de la planification			
Résultat stratégique n° 3	<ul style="list-style-type: none"> • Prenant les premières mesures visant à mettre en place un système de commandement des interventions reconnu partout dans le monde et à améliorer la capacité de la GCC à gérer les interventions à la suite d'incidents maritimes en collaboration avec les principaux partenaires d'intervention d'urgence et examiner les aides à la navigation. 			
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.5 - Gestion des océans[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)[Profil
organisationnel](#)[Contexte
organisationnel](#)[Raison d'être et
responsabilités](#)[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)[Priorités
organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.5 - Gestion des océans

Description

La [Loi sur les océans](#) et la politique correspondante, soit la Stratégie sur les océans du Canada, viennent confirmer le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada en tant qu'autorité fédérale responsable des océans, en plus de présenter un cadre moderne de gestion des écosystèmes estuariens, côtiers et marins. La gestion des océans repose sur une approche intégrée des décisions et des mesures ayant trait aux océans et est également fondé sur des données. La gestion des océans est d'une nature interdisciplinaire et doit donc être effectuée en collaboration avec d'autres ministères du fédéral, les autres paliers de gouvernement, les groupes autochtones, les utilisateurs et d'autres intervenants qui ne font pas partie du gouvernement. Reposant sur des principes scientifiques, la gestion des océans vise à relever certains défis auxquels on est confronté dans le domaine des océans, comme la santé des océans, la perte de l'habitat marin, la biodiversité en déclin et les demandes croissantes en matière d'accès à l'espace et aux ressources océaniques. La mise en œuvre des décisions intégrées, qui considèrent les impacts écologiques, sociaux et économiques, mènera à la protection, à la conservation et à l'utilisation durable des ressources océaniques du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
38 351 812	38 351 812	36 095 165	30 551 721

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
285,5	283,5	266,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Intégration des décisions et des mesures concernant les océans et prise en compte de la santé des océans du Canada	Pourcentage du territoire côtier et marin protégé par des Zones de Protection Marine établies par la Loi sur les océans et d'autres mesures de conservation efficaces qui relèvent du mandat de Pêches et Océans Canada	3 % (contribuant à la cible nationale de 10 % par 2020)	2020



Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<i>Objectif 4 – Conserver et restaurer les écosystèmes, la faune et l'habitat et protéger les Canadiens : Écosystèmes résilients jouissant de populations fauniques en santé, de sorte que les Canadiens puissent bénéficier des aires naturelles, des ressources et des services écologiques pour les générations à venir</i>	Pourcentage de territoire côtier et maritime total conservé dans les aires marines protégées et autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies	<i>Écosystèmes marins</i> : D'ici 2020, 10 % des zones côtières et marines sont conservées par l'entremise de réseaux d'aires protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies

Faits saillants de la planification

- **Fera progresser les priorités pour l'Arctique en appui à la Stratégie pour le Nord du gouvernement et continuera d'améliorer le programme de sciences et de technologie de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique** en collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères.
- **Mettre en œuvre un programme scientifique complet à l'appui de la préparation et de l'intervention environnementale**, y compris des recherches sur le comportement et le devenir de produits pétroliers non classiques, sur l'efficacité des stratégies d'assainissement, sur les inventaires des ressources et, enfin, des recherches et des avis sur les interactions et les écosystèmes benthiques.
- **Augmentera le nombre de zones de protection marines** en insistant sur une conservation marine et côtière plus rigoureuse.
- **Aidera à mieux comprendre les répercussions potentielles des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques canadiens** par la voie du Programme stratégique de recherche et d'avis fondés sur l'écosystème, qui fournit du financement nécessaire aux processus de recherche et de consultation scientifiques liés à la détermination des menaces, à la quantification des risques et à l'atténuation des répercussions des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques canadiens.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées

[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

[Avant-propos](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Message de la
Ministre](#)

Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

Description

Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes en mettant en place des infrastructures, de l'information, des produits, et des services maritimes visant à assurer une navigation sécuritaire de même que la protection des vies et des biens.

[Profil
organisationnel](#)

[Contexte
organisationnel](#)

Quels sont les objectifs du ministère?

[Raison d'être et
responsabilités](#)

L'objectif premier de Pêches et Océans Canada consiste à maintenir et à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes en garantissant une navigation sécuritaire dans les eaux canadiennes. Ce faisant, le ministère cherche également à établir un équilibre entre la demande d'une navigation sécuritaire et ses responsabilités à l'égard d'une intendance environnementale responsable et d'une contribution à la souveraineté du Canada dans le Nord.

[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Priorités
organisationnelles](#)

Les services de sécurité de Pêches et Océans Canada aident à réduire le risque d'incident en mer tout en fournissant un niveau de prévisibilité pour la gestion du trafic maritime au Canada. Des milliards de dollars de marchandises nationales et internationales sont transportés de façon efficace et efficiente dans les eaux canadiennes grâce aux services de sécurité fiables et prévisibles.

[Analyse des risques](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)

Le potentiel de croissance économique dans l'Arctique est énorme, et le Nord revêt une importance stratégique et affective pour le Canada et la population canadienne. Comme il est souvent le seul représentant du gouvernement fédéral dans de nombreuses régions de l'Arctique, le ministère est fréquemment appelé à appuyer d'autres ministères et organismes en fournissant des services de protection du milieu marin, en facilitant le commerce, ou en soutenant des activités de sûreté et d'application de la loi.

[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)

Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)

Pour garantir que les marins puissent naviguer en toute sécurité sur les voies navigables du Canada, le ministère offre des produits et services nautiques qui répondent aux normes nationales et internationales. En outre, le ministère entreprend des activités de modélisation des conditions océaniques, y compris les marées et les courants, permettant la diffusion de prévisions qui aident la prise de décisions en matière de navigation et qui protègent le littoral de dangers naturels. Les renseignements hydrographiques et océanographiques ont aussi des applications autres que la navigation; ceux-ci sont liés aux services et au développement maritime, par exemple le

[Analyse des
programmes par](#)

résultat stratégique	développement du littoral, la recherche et le sauvetage, et l'exploitation de sources d'énergie en haute mer.
Résultat stratégique n° 1	Par l'intermédiaire de la Garde côtière canadienne, et en appui aux programmes et aux priorités du gouvernement du Canada, Pêches et Océans Canada fournit des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, des petits bateaux, et des équipages expérimentés prêts à intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 lors d'incidents maritimes et sur l'eau. Le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne fait partie intégrante du maintien de la présence maritime du Canada et ses services. L'investissement récent du gouvernement fédéral dans cette initiative offrira des avantages économiques directs aux industries de la construction navale et de la réparation au Canada.
Résultat stratégique n° 2	
Résultat stratégique n° 3	
Services internes	
Renseignements supplémentaires	La Garde côtière canadienne doit diriger l'aspect maritime du système fédéral de recherche et sauvetage. En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, elle doit fournir des services de recherche et de sauvetage à partir des Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage. La Garde côtière canadienne auxiliaire, un organisme bénévole dont les membres appuient les efforts de recherche et de sauvetage, épaula le ministère dans cette région.
État des résultats prospectif	
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	De la même façon, de concert avec des centres situés stratégiquement partout du Canada, la Garde côtière canadienne fournit de l'information et de l'aide opportunes aux navires, assure les communications de sécurité et de détresse et la coordination connexe, et contrôle les navires afin d'empêcher la pénétration de navires présentant un danger en eaux canadiennes. Elle maintient en outre un portefeuille important de biens à terre qui appuie ses systèmes de navigation maritime partout dans les eaux canadiennes.
Dépenses fiscales et évaluations	
Coordonnées de l'organisation	Le ministère contribue également à la sûreté maritime en tirant parti des navires, de l'expertise maritime et des systèmes de la Garde côtière pour surveiller le trafic maritime. Par exemple, la GCC fournit des navires et des équipages en vue d'appuyer le programme conjoint de l'Équipe des enquêtes sur la sûreté maritime de la Garde côtière canadienne et de la Gendarmerie royale du Canada dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent. De la même façon, le personnel de Pêches et Océans Canada des centres des opérations de la sûreté maritime du Canada accède aux systèmes d'information et utilise son expertise pour cibler et évaluer les menaces potentielles dans les eaux canadiennes.

Le résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » s'articule autour de huit programmes et de cinq sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
- [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
- [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
- [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
- [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.1 - Services de recherche et sauvetage

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.1 - Services de recherche et sauvetage

Description

Les responsables du programme de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirigent, offrent et entretiennent l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et sauvetage en mer, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la [Garde côtière canadienne auxiliaire](#) et la [Défense nationale](#). Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage, ainsi qu'à la sensibilisation des gens aux opérations, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. L'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#) et les [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme des services de recherche et sauvetage sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), dans la [Loi sur les océans](#), ainsi que dans la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
30 359 815	30 359 815	30 346 315	30 346 315

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
106,0	106,0	106,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les pertes de vie ou les blessures chez les marins en détresse sont réduites au minimum	Pourcentage de vies sauvées par rapport au nombre total de vies en péril signalées en milieu marin.	>90 %	31 mars 2015

Faits saillants de la planification

- Mettre en œuvre, à l'échelle nationale, une analyse fondée sur les risques

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes.

Le programme Services de recherche et sauvetage est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
- [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)

Sous-programme 3.1.1 - Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Description

Le programme de coordination et d'intervention de la Garde côtière canadienne lors des missions de recherche et sauvetage procure les services de coordination et d'intervention ayant pour but d'accroître la probabilité de survie des gens qui risquent de perdre la vie ou de subir des blessures dans l'environnement maritime en les assurant d'un accès à l'aide : en assurant la coordination et la conduite des interventions sur l'eau dans les cas de recherche et sauvetage en mer, ainsi qu'en contribuant à protéger la vie en mer; en aidant le ministère de la [Défense nationale](#) à intervenir dans les cas devant faire appel aux capacités aéronautiques et dans les cas humanitaires; en procurant une capacité d'intervention lors des missions de recherche et sauvetage; et en gérant les partenariats essentiels pour assurer une coordination efficace des activités. Grâce aux efforts de communication, de coordination et de réalisation des missions de recherche et sauvetage en mer, ainsi qu'en sensibilisant gens aux opérations, le programme de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente les chances que soient rescapés les gens qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les services de l'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#) et les [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution inhérente à la réalisation de cette activité. Le fondement ou l'autorité juridique du programme de coordination et d'intervention lors des opérations de recherche et sauvetage est décrit dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), dans la [Loi sur les océans](#), ainsi que dans la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
25 338 815	25 325 315	25 325 315

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
106,0	106,0	106,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les personnes en situation de détresse maritime reçoivent de l'aide	La moyenne sur trois ans (la période de trois ans la plus récente est de 2008-2010) du nombre d'incidents de recherche et sauvetage en mer coordonnés par la Garde côtière canadienne (M1, M2 et M3 uniquement. M4 correspond aux fausses alertes)	6 000	31 mars 2015

Sous-programme 3.1.2 - Garde côtière auxiliaire canadienne

Description

La Garde côtière canadienne auxiliaire est répartie entre des organisations de bénévoles

sans but lucratif et incorporées au fédéral. Le ministre des Pêches et des Océans entretient une entente de contribution officielle avec chacune des sociétés de la GCCA en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada qui travaillent dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Garde côtière canadienne (GCC). La majorité des membres de la GCCA sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer ainsi au programme de recherche et sauvetage de la GCC. Les autres membres de la GCC sont des bénévoles des communautés locales qui prennent place à bord des navires d'intervention communautaire spécialisés, et ce 24 heures par jour et 7 jours par semaine. La GCCA compte tout près de 4 000 membres et bénéficie d'un accès à environ 1 100 navires. Les connaissances locales, l'expérience en mer, les talents de navigateur et le comportement professionnel de ses membres en font un des plus grands atouts du Canada en mer. Cette activité est régie par une entente de contribution et réalisée en coordination avec les services de recherche et sauvetage et les Services de communications et de trafic maritimes de la Garde côtière. L'autorité particulière de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet. Le fondement juridique général du programme de contribution de la GCCA est décrit dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#). Ce sous-programme utilise le financement du programme de contribution de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
5 021 000	5 021 000	5 021 000

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) sont disponibles pour intervenir en cas d'incident de recherche et sauvetage en mer	Pourcentage des interventions de recherche et sauvetage en mer de la GCAC par rapport au nombre total d'incidents de recherche et sauvetage en mer	20 %	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.2 - Services de communications et de trafic maritimes

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.2 - Services de communications et de trafic maritimes

Description

Le programme des Services de communications et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection du milieu marin dans les eaux canadiennes dépendent toutes deux de la diffusion efficace et opportune de l'information. Le programme des Services de communications et de trafic maritimes veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible jour et nuit afin de contribuer à protéger la vie en mer, en plus de protéger le milieu marin, d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes, ainsi que la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, ainsi que la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer en fonction du recouvrement des coûts. L'[état de préparation des actifs terrestres](#) de la Garde côtière et les programmes du [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme des Services de communications et de trafic maritimes sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), dans la [Loi sur les océans](#), ainsi que dans la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#), dans la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
39 400 851	39 400 851	33 256 278	33 023 278

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
388,0	342,0	342,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les navires reçoivent le soutien des Services de communication et de trafic maritimes dont ils	Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts violents et d'échouements par rapport au	<1 %	31 mars 2015

stratégique	ont besoin pour traverser les eaux canadiennes en toute sécurité	nombre total de déplacements de navires dans les zones de services de trafic.		
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3				
Services internes				
Renseignements supplémentaires				
État des résultats prospectif				
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Coordonnées de l'organisation				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.3 - Sécurité maritime[Table des matières](#)[Avant-propos](#)[Message de la
Ministre](#)[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)[Profil
organisationnel](#)[Contexte
organisationnel](#)[Raison d'être et
responsabilités](#)[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)[Priorités
organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.3 - Sécurité maritime

Description

Le programme de la sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Les responsables de ce programme collaborent avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la [Gendarmerie royale du Canada](#), les [Forces canadiennes](#), l'[Agence des services frontaliers du Canada](#), [Sécurité publique Canada](#) et [Transports Canada](#) en facilitant la prestation de l'expertise dans le domaine maritime, d'un soutien aux navires et d'information. Le programme de sécurité maritime procure à ces organisations des renseignements pertinents pour la Garde côtière pour l'aider ainsi à réaliser son mandat de sécurité en mer et à l'échelle nationale. L'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#) de la Garde côtière, les [services de communications et de trafic maritimes](#) et l'[état de préparation des actifs terrestres](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Celui-ci est d'ailleurs offert en collaboration avec le programme de [conformité et application de la loi](#) du ministère. Le fondement juridique et l'autorité du programme de sécurité maritime sont présentés avant tout dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
9 240 284	9 240 284	11 372 268	8 403 789

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
51,0	51,0	51,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les organismes fédéraux d'application de la loi et de renseignement disposent de l'information et du soutien nécessaires pour accroître leur connaissance des déplacements des navires et répondre aux activités maritimes.	Pourcentage des demandes d'information qui sont traitées en moins de 30 minutes	100 %	31 mars 2015
	Pourcentage des rapports prévus livrés à temps	95 %	31 mars 2015
	Pourcentage de satisfaction en réponse aux besoins des clients	75 %	31 mars 2015

Faits saillants de la planification

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

- Prenant les premières mesures visant à mettre en place un système de commandement des interventions reconnu partout dans le monde et à améliorer la capacité de la GCC à gérer les interventions à la suite d'incidents maritimes en collaboration avec les principaux partenaires d'intervention d'urgence et examiner les aides à la navigation.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.4 - État de préparation opérationnelle de la flotte

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.4 - État de préparation opérationnelle de la flotte

Description

Le programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne procure des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et de petites embarcations sécuritaires, fiables, disponibles et capables sur le plan opérationnel, avec à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et en mer. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, l'entretien de la flotte, ainsi que l'achat des biens de la flotte. Grâce au programme sur l'état de préparation opérationnelle, la Garde côtière canadienne veille à ce que la flotte civile du gouvernement du Canada réponde aux priorités et aux besoins actuels et nouveaux des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme sur l'état de préparation opérationnelle favorise les programmes de la Garde côtière, les activités scientifiques et ainsi que les activités de gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités d'autres ministères du gouvernement qui ont besoin de services sur l'eau afin de pouvoir ainsi réaliser leurs mandats. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apporte une contribution importante à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme de sécurité maritime sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
434 001 300	434 001 300	452 982 257	414 656 758

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
2 824,0	2 824,0	2 824,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte fonctionnelle qui répond aux besoins et aux exigences du gouvernement du Canada	Pourcentage de missions des clients achevées par rapport au nombre prévu et approuvé par le client	90 %	31 mars 2015
	Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de pannes	3 %	31 mars 2015

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

Pourcentage de la vie opérationnelle restante de la flotte de gros navires, de petits navires et d'hélicoptères	50 %	31 mars 2015
---	------	--------------

Faits saillants de la planification

- **Renouvellera ses actifs en continuant de mettre en œuvre le plan de renouvellement de la Flotte¹** qui vise à acquérir de nouveaux hélicoptères et de nouveaux navires, gros et petits, et à prolonger la vie des navires existants. La majeure partie de cette initiative pluriannuelle de 6 G\$ s'inscrit dans la *Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale*.

Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)

Sous-programme 3.4.1 - Capacité opérationnelle de la flotte

Description

Le programme de la capacité opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte, ainsi que la fourniture du personnel de la flotte. Ce programme nous assure que les professionnels certifiés peuvent exploiter de façon sécuritaire, efficace et adéquate les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux qui sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada sur l'eau et dans le domaine maritime. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la réalisation de cette activité. Les activités associées au programme sur la capacité opérationnelle de la flotte sont régies par différentes conventions internationales, ainsi que par des règlements intérieurs dans le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des Nations unies), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (applicable aux marins). Le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte est aussi grandement influencé par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime du Bureau de la sécurité des transports du Canada, par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que par les règlements de la [Loi sur la marine marchande du Canada](#) régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme, ainsi que la capacité sont énoncés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
218 915 939	220 364 391	220 597 145

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
2 586,0	2 586,0	2 586,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un flotte fonctionnelle est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels actuels du gouvernement du Canada	Pourcentage de jours opérationnels délivrés par rapport à ceux prévus	95 %	31 mars 2015

Sous-programme 3.4.2 - Maintenance de la flotte

Description

Le programme d'entretien de la flotte de la Garde côtière canadienne comprend la gestion et la prestation des services d'entretien au cours de la durée de vie opérationnelle des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petits bateaux pour assurer ainsi leur disponibilité et leur fiabilité afin d'offrir les services de la flotte. La sous-activité d'entretien de la flotte assure la disponibilité et la fiabilité des navires grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'entretien et d'aliénation. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apporte une contribution importante à la mise en œuvre de ce programme. Au besoin, cette activité est offerte en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées aux opérations d'entretien et de radoub de la flotte sont régies par différentes ententes commerciales internationales et nationales, par des instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et les Règlements sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices provenant du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#), d'[Industrie Canada](#), ainsi que de [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), ainsi que dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
148 098 300	188 922 278	173 901 775

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
153,0	153,0	153,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte fiable est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	L'évaluation de l'état de la flotte de gros navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	64,4	31 mars 2015
	L'évaluation de l'état de la flotte de petits navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	65,8	31 mars 2015

Sous-programme 3.4.3 - Acquisitions de la flotte

Description

Le programme d'acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à planifier, à gérer, à vérifier et à accepter les étapes de conception et de construction de

nouveaux navires, gros et petits, d'aéroglosses, d'hélicoptères et de petites embarcations, et ce, conformément aux exigences opérationnelles de la Garde côtière canadienne et comme on le mentionne dans le plan de renouvellement de la flotte et dans le plan d'investissement intégré. Ce programme apporte un soutien au niveau de la gestion des projets afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des divers aspects des projets, comme l'intégration, la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques et les approvisionnements. Conformément aux exigences, la mise en œuvre du programme d'acquisitions de la flotte est coordonnée par [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées aux acquisitions de la flotte sont également régies par différentes ententes commerciales à l'échelle internationale et nationale, ainsi que par des instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés du gouvernement, de même que par des politiques, des directives et des lignes directrices fournies par le Conseil du Trésor, [Industrie Canada](#) et [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). L'autorité fondamentale lorsqu'il s'agit d'accroître la capacité de la flotte est décrite dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), ainsi que dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
66 987 061	43 695 588	20 157 838

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
85,0	85,0	85,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte moderne qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage des étapes essentielles réalisées par rapport à celles prévues	80 %	31 mars 2015
	Pourcentage des nouveaux gros navires, petits navires et hélicoptères livrés par rapport à ceux prévus	80 %	31 mars 2015
	Pourcentage de navires dont le remplacement est prévu (durée de vie opérationnelle prévue restante de 10 ans ou moins pour les grands navires et de 5 ans ou moins pour les petits navires) et assortis d'un plan d'approvisionnement financé	90 %	31 mars 2015

¹ Pour plus de détails, s'il vous plaît voir le [Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation](#).



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.5 - État de préparation des actifs terrestres

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.5 - État de préparation des actifs terrestres

Description

L'état de préparation des biens à terre de la Garde côtière canadienne veille à ce que les biens de la Garde côtière autres que la flotte soient disponibles et fiables afin d'assurer la mise en œuvre des programmes de la Garde côtière canadienne. Ces biens autres que la flotte comprennent des aides fixes et flottantes, comme les aides visuelles (p. ex. les phares et les bouées), les aides sonores (p. ex. comme les cornes de brume), les aides radar (p. ex. comme les réflecteurs et les balises), ainsi que les aides maritimes à longue portée, comme le système de positionnement mondial, de même que les systèmes de communication et de navigation électroniques et plus de 300 tours de radio. Le programme sur l'état de préparation des biens à terre assure la disponibilité et la fiabilité de ces biens grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apporte une contribution importante à la mise en œuvre de ce programme. Au besoin, on réalise ce programme en collaboration avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées à la gestion des biens du cycle de vie qui font partie des biens à terre de la Garde côtière canadienne sont régies et encadrées en vertu de différents instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi qu'aux termes des politiques, des directives et des lignes directrices imposées par le Conseil du Trésor, le [Secrétariat du Conseil du Trésor](#), [Industrie Canada](#) et [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
114 469 108	114 469 108	114 488 978	109 529 048

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
787,0	787,0	787,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des actifs basés à terre fiables prêts à répondre aux priorités et	L'évaluation de l'état des biens du programme des SCTM	2 ¹	31 mars 2015

stratégique	aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien		
Résultat stratégique n° 1				
Résultat stratégique n° 2			2 ¹	31 mars 2015
Résultat stratégique n° 3				
Services internes			L'évaluation de l'état des biens du programme des aides à la navigation demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	

Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif ¹ Cible est basée sur une échelle de notation de '1' à '4', avec '1' être bon et '4' être pauvre et un objectif de remplacement avant d'atteindre '4'. Comme les actifs devraient être remplacés à un rythme constant, la cible est une note moyenne de '2'.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Coordonnées de l'organisation

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.6 - Collège de la Garde côtière canadienne

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.6 - Collège de la Garde côtière canadienne

Description

En tant qu'une institution de formation de la Garde côtière nationale, bilingue et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne offre aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire afin de pouvoir offrir des programmes pour aider à réaliser la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité en mer et de la protection de l'environnement. L'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#) de la Garde côtière canadienne, l'[état de préparation des actifs terrestres](#), les [Services de communications et de trafic maritimes](#), les [Services de recherche et sauvetage](#) et les [Services d'intervention environnementale](#) apportent une contribution intégrée à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et dans la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
12 928 545	12 928 545	12 928 545	12 928 545

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
301,0	301,0	301,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le personnel formé aux opérations est prêt à répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers par rapport au nombre de stagiaires admis	70 %	31 mars 2015
	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers des Services de communications et de trafic maritimes par rapport au nombre de stagiaires admis	90 %	31 mars 2015



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.7 - Produits et services hydrographiques

Table des matières
Avant-propos
Message de la Ministre
Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil organisationnel
Contexte organisationnel
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Dépenses prévues
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
Budget des dépenses par crédits votés
Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.7 - Produits et services hydrographiques

Description

L'utilisation sécuritaire des voies navigables canadiennes repose sur une connaissance des limites physiques régissant la navigation. Le Service hydrographique du Canada contribue à la sécurité sur les voies navigables du Canada en procédant à des relevés hydrographiques principalement à partir des navires de la Garde côtière canadienne pour ainsi mesurer, décrire et cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux navigables intérieures du Canada. Faisant figure d'autorité en matière d'hydrographie au Canada, le Service hydrographique du Canada fait appel à ces données afin de produire des produits de navigation à jour, opportuns et précis pour ainsi faciliter le transport maritime au pays et en eaux internationales, et ce, conformément aux exigences de la [Loi sur la marine marchande du Canada 2001](#), de la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques](#) et de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques en matière d'eaux sûres et sécurisées, les informations hydrographiques constituent un soutien fondamental à tout un éventail d'applications de recherche et de développement en ingénierie, recherche océanique, sécurité maritime, navigation marine, gestion océanique, sciences des écosystèmes, ainsi que pour les secteurs d'énergies renouvelables et non renouvelables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
26 671 207	26 671 207	25 336 899	24 886 108

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
264,4	259,4	256,4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les utilisateurs des voies navigables du Canada disposent des produits et des services nécessaires pour une navigation sécuritaire sur les voies navigables du Canada	Pourcentage de la production prévue de cartes accomplies dans les zones prioritaires nationales	75 %	31 mars 2015
	Pourcentage des niveaux de service du SHC publicisés qui sont atteints ou presque atteints	75 %	31 mars 2015

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

Faits saillants de la planification

- Faisant progresser les travaux de cartographie du Service hydrographique du Canada ainsi que l'océanographie opérationnelle pour faciliter la prévention.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.gc.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.8 - Prévisions océaniques

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.8 - Prévisions océaniques

Description

En tant que nation maritime entourée de trois océans et d'un vaste réseau d'étendues d'eau intérieures, le Canada doit comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions des océans, ainsi que leur influence sur notre environnement et sur les communautés côtières. Pour ce faire, il effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux, aériens, autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires et à la gestion des données pour assurer son intégrité et son accessibilité. Ce programme constitue le fondement de l'information maritime, incluant les produits de prédiction en rapport avec les océans et les services qui favorisent l'état de préparation en cas d'urgence (comme les avertissements dans les cas de tsunamis, les ondes de tempête), l'adaptation au changement climatique, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, ainsi que les opérations en mer, comme les pêches et l'énergie marine. Les clients du programme comprennent la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral (comme [Environnement Canada](#), la [Défense nationale](#), [Transports Canada](#), [Sécurité publique Canada](#)), des industries maritimes variées (p. ex. dans les domaines comme la navigation commerciale, l'énergie marine, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
8 799 464	8 799 464	8 420 022	8 419 808

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
96,7	96,7	96,7

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le public canadien est informé à propos de l'état physique et biochimique actuel et futur des océans et des voies navigables du Canada	Pourcentage de demandes d'avis scientifiques sur les prévisions océaniques qui ont été approuvées et traitées dans les délais imposés	90 %	31 mars 2015

stratégique

Pourcentage de demandes de données scientifiques traitées dans les délais imposés

95 %

31 mars 2015

Résultat stratégique n° 1**Résultat stratégique n° 2****Résultat stratégique n° 3****Services internes****Renseignements supplémentaires****État des résultats prospectif****Liste des tableaux de renseignements supplémentaires****Dépenses fiscales et évaluations****Coordonnées de l'organisation****Faits saillants de la planification**

- Mettre en œuvre un programme scientifique complet à l'appui de la préparation et de l'intervention environnementale, y compris des recherches sur des modèles de circulation océanique.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Services internes

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

[Profil
organisationnel](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Raison d'être et
responsabilités](#)

[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)

[Priorités
organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)

[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)

[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)

[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
290 577 438	290 577 438	277 255 164	270 986 605

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 708,0	1 706,0	1 694,0



Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dirigée par Pêches et Océans Canada

Pêches et Océans Canada participe à la Stratégie fédérale de développement durable de 2013-2016 et contribue à l'atteinte des objectifs du Thème IV (Écologisation des opérations gouvernementales) par l'intermédiaire du programme des Services internes. Le ministère prévoit :

- De réduire les émissions de GES provenant de ses bâtiments et parcs de véhicules de 11 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2020;
- D'atteindre un haut niveau de rendement écologique reconnu par l'industrie dans les projets et les activités du gouvernement du Canada dans le domaine immobilier;
- De prendre des mesures pour intégrer des facteurs environnementaux à ses achats, conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral;
- D'élaborer une approche visant à maintenir ou à accroître le taux d'écologisation en milieu de travail;
- De fixer des cibles selon les critères SMART pour réduire l'impact environnemental

stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Coordonnées de l'organisation

de ses services aux clients;

- De prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la gestion de l'eau dans son portefeuille immobilier.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur les activités de Pêches et Océans Canada en consultant le [Tableau de renseignements supplémentaires « Écologisation des opérations gouvernementales »](#).

Faits saillants de la planification

- **Continuer à mettre en œuvre les mesures découlant des budgets de 2012 et de 2013**, en effectuant des rajustements aux ressources du ministère en plus des autres changements connexes aux opérations et aux processus opérationnels, au besoin.
- **Fera connaître les principes d'Objectif 2020** pour définir une vision d'une fonction publique revitalisée de calibre mondial et déterminer les occasions de mettre en œuvre les initiatives liées à Objectif 2020 au ministère.
- **Actualisera et mettra en œuvre une stratégie scientifique quinquennale** pour appuyer les principales activités scientifiques et garantir que le processus décisionnel du ministère des Pêches et des Océans continue de reposer sur des avis scientifiques judicieux.
- **Appliquera la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor afin de renforcer la gestion des ressources humaines pour maintenir une culture axée sur un rendement élevé.** Pêches et Océans Canada examinera également les pratiques et les méthodes actuelles en matière de planification de la relève et de perfectionnement professionnel et veillera à la concordance globale avec le nouveau cadre de gestion des talents en ce qui concerne les employés ne faisant pas partie du personnel de direction.
- Poursuivra la modernisation des **technologies de l'information** en appui aux programmes de transformation du ministère et du gouvernement du Canada en collaboration avec Services partagés Canada, ce qui comprendra la facilitation de l'innovation et de la collaboration par :
 - la facilitation de la transition vers Milieu de travail 2.0;
 - l'appui aux technologies collaboratives;
 - l'élaboration d'une stratégie de gestion du portefeuille d'applications du ministère.
- Améliorera la **gestion de l'information** par :
 - l'application continue de la *Directive sur la tenue de documents*; et
 - la participation à l'Initiative de transformation des services de courriel de Services partagés Canada pour seconder le gouvernement du Canada dans son passage vers un système unique de courriel.
- Continuera de **gérer efficacement la présence numérique du ministère** pour garantir une démarche intégrée quant à la prestation des services et à la communication des renseignements aux Canadiens et aux intervenants, services et renseignements qui sont axés sur les clients, qui sont rentables et qui garantiront une migration réussie vers un site Web unique du gouvernement du Canada.
- **Mettra en œuvre la Stratégie nationale pluriannuelle de Pêches et Océans Canada concernant le portefeuille de biens immobiliers** pour donner des occasions de réduire l'empreinte découlant de la concordance des besoins de biens immobiliers et de programmes, ce qui implique de continuer l'examen des exigences et le dessaisissement de biens, dont des phares excédentaires et des ports pour petits bateaux non essentiels, en vue de réduire les coûts de fonctionnement, ainsi que la mise à jour des processus de gestion, qui seront entrepris avec le personnel des programmes de Pêches et Océans Canada et de la

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > État des résultats prospectif

- Table des matières
- Avant-propos
- Message de la Ministre
- Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
- Profil organisationnel
- Contexte organisationnel
- Raison d'être et responsabilités
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Dépenses prévues
- Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
- Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère
- Budget des dépenses par crédits votés
- Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable
- Analyse des programmes par résultat

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif présenté dans cette sous-section vise à donner un aperçu général des résultats de Pêches et Océans Canada. Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Comme l'état des résultats prospectif est établi sur une base de comptabilité d'exercice et les prévisions et les dépenses prévues présentées dans d'autres sections du présent rapport sont établis sur la base des dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur le site web de [Pêches et Océans Canada](#).

État des résultats condensé prospectif

(Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars)

(en dollars)

	Résultats estimatifs 2013-2014	Résultats prévus 2014-2015	Variation
Total des dépenses	1 987 652 011	1 717 614 713	(270 037 298)
Total des revenus	51 486 314	51 395 678	(90 636)
Coût de fonctionnement net	1 936 165 697	1 666 219 035	269 946 662

On prévoit que le coût de fonctionnement net diminuera de 269,9 M\$ en 2014-2015 pour se fixer à 1 666,2 M\$, ce qui est un résultat direct de la diminution prévue de 270 M\$ des dépenses totales en 2014-2015 par comparaison à 2013-2014. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution générale de 293,3 M\$ des autorisations de dépenser disponibles (1 898,6 M\$ en 2013-2014 comparativement à 1 605,3 M\$ en 2014-2015). Les autorisations de dépenser pour 2014-2015 n'incluent pas les éléments de financement comme le budget supplémentaire des dépenses (B) (116,9 M\$ en 2013-2014) et les reports sur les exercices ultérieurs (111,2 M\$ en 2013-2014), mais comprennent les mesures visant à économiser (réductions de 50,5 M\$) découlant des annonces du budget de 2012 et du budget de 2013.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

**Profil
organisationnel**

**Contexte
organisationnel**

Raison d'être et
responsabilités

Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes

Priorités
organisationnelles

Analyse des risques

Dépenses prévues

Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada

Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère

Budget des
dépenses par
crédits votés

**Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable**

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars](#)
- [Financement pluriannuel initial](#)
- [Écologisation des opérations gouvernementales](#)
- [Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation](#)
- [Vérifications internes et évaluations à venir pour les trois prochains exercices](#)
- [Frais d'utilisation](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Dépenses fiscales et évaluations

[Table des matières](#)

[Avant-propos](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Vue d'ensemble
des dépenses de
l'organisation](#)

[Profil
organisationnel](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Raison d'être et
responsabilités](#)

[Résultats
stratégiques et
Architecture
d'alignement des
programmes](#)

[Priorités
organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation avec
les résultats du
gouvernement du
Canada](#)

[Graphique des
tendances relatives
aux dépenses du
ministère](#)

[Budget des
dépenses par
crédits votés](#)

[Contribution é la
Stratégie fédérale
de développement
durable](#)

[Analyse des
programmes par
résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Dépenses fiscales et évaluations](#). Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015](#) > Coordonnées de l'organisation

- [Table des matières](#)
- [Avant-propos](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil organisationnel](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada](#)
- [Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédits votés](#)
- [Contribution é la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015

Coordonnées de l'organisation

Pêches et Océans Canada
Direction générale des communications
200, rue Kent
13^{ième} étage, station 13E228
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999
Télécopieur : 613-990-1866
Téléscripteur : 1-800-465-7735
Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca